

LE MAGAZINE DE LA VILLE DE FOLSCHVILLER

FOLSCH *viller*

N O T R E V I L L E

#131

JANVIER
2026

Meilleurs Vœux 2026

VIE MUNICIPALE

285 convives
au repas des
aînés

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

L'école Musset
s'engage contre
le harcèlement !

VIE DES ASSOCIATIONS

Les associations
toujours actives
pour le Téléthon



COORDONNÉES UTILES





Juin 1976 : le numéro 1 a été annoncé comme « un trait d'union entre la municipalité, les sociétés locales et la population ».

Et 130 numéros plus tard, en ce mois de janvier 2026, nous voilà au numéro 131 : un beau parcours pour notre Bulletin Communal/Municipal quinquagénaire !

Il a fait couler beaucoup d'encre en 50 ans et a connu de nombreuses péripéties, changements de format et de périodicité, évolution de sa présentation notamment. Mais il reste fidèle à sa vocation première, un outil de communication proche de nos concitoyens. Au fil des parutions, il les informe des actualités communales dans tous les domaines sans exclusivité, économique, financier, urbanistique, culturel, etc. Il relate des événements marquants personnels ou

familiaux. Il ouvre également ses pages à leurs écrits notamment concernant la vie scolaire et le tissu associatif.

Notre Bulletin Communal/Municipal a su résister à l'invasion d'une communication quasi instantanée à travers les sites Internet, et il a le mérite de diffuser une information plus maîtrisée et d'en laisser une trace indélébile.

Avec ce présent numéro, nous bouclons l'année 2025 et comptons bien sûr poursuivre la diffusion du Magazine de la Ville de Folschviller en 2026, grâce à vous, lecteurs assidus, qui guetterez la boîte aux lettres dès la parution du prochain numéro.

Tous nos Vœux de Belle et Heureuse Année 2026 à tous,

Le Comité de Rédaction

Sommaire



PAGE
4

PAGE
20



LA VIE MUNICIPALE

Cérémonie du Souvenir,
opération Brioches de l'amitié
2025, célébration de la Sainte-
Barbe, la journée du Mois de
l'économie circulaire,
repas des aînés...



PAGE
23

ÉTAT CIVIL

Naissances, décès,
anniversaires, nocés.

INFOS PRATIQUES

Informations générales,
agenda, distribution alimentaire,
permanences Multiflux 2026...

JEUNESSE ET VIE SCOLAIRE

Journée Non Au
Harcèlement, Saint
Nicolas, les activités
dans les écoles.

PAGE
30



PAGE
34

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Harmonie Sainte-Barbe,
Téléthon 2025, Ça marche,
AS Folschviller Handball,
Zumba Fitness Folschviller,
groupe vocal « Le Diapason ».

Cérémonie du Souvenir 11 novembre 2025

COMMÉMORATION



C'est par une météo plus clémentine qu'à l'habitude que s'est déroulée la commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918. Le devoir de mémoire est essentiel pour ne pas occulter les affres d'une lutte guerrière et les conséquences humaines de la Grande Guerre de 1914-1918, mais aussi celles des autres conflits qui ont eu lieu depuis sur le sol français, ou qui ont impliqué des militaires victimes en opération extérieure. Les situations conflictuelles mondiales actuelles ne rendent que plus significatif le rappel de ces événements du passé. Après la célébration de la messe qui s'est déroulée en l'église de la Nativité, la foule s'est rassemblée sur le parvis du Monument aux Morts, pour écouter les discours et annonces de circonstance, assister au dépôt de gerbe et finalement honorer dans le recueillement les victimes de conflits. Tous les invités présents se sont retrouvés ensuite au Centre Marcel Martin pour un moment de convivialité ponctué d'un dernier discours, et partager le vin d'honneur proposé en clôture des cérémonies du souvenir du 11 novembre 2025.



SOLIDARITÉ

Opération Brioches de l'amitié 2025

Chaque année, les habitants de la commune de Folschviller participent à l'opération « Brioches de l'Amitié ». Les dons recueillis par les bénévoles des associations lors de leur passage, le week-end du 10 et 11 octobre 2025, s'élèvent à 2 905 €. Ce bon résultat est destiné à améliorer la situation de personnes handicapées, soulager un peu leur entourage, mais aussi à sensibiliser nos concitoyens sur une juste cause. Un merci renouvelé est adressé aux nombreux Folschvillerois pour leur élan de générosité. Un grand MERCI aux associations, disponibles et réactives, qui ont contribué à la réussite et permettre à l'APEI (Association des Parents d'Enfants Inadaptés), de dresser en retour un bilan positif de cette action 2025. Merci aux intervenants des clubs et associations de Folschviller : Club de Gymnastique, Amicale du Personnel Communal, Ça Marche, la Boule de Fürst, Culture Animation Patrimoine Folschviller, Amicale des Sapeurs-Pompiers, Les Amis d'Usson du Poitou, Amicale des Donneurs de Sang, AUDACES'S, Training Club Canin, le Conseil Citoyen, Tennis Club, Le Diapason.



Troupe du Théâtre Amateur Delmois (TAD), un retour applaudi le samedi 8 novembre !

CULTURE ANIMATION PATRIMOINE FOLSCHVILLER

Après quelques années d'interruption, la scène du Centre Marcel Martin a accueilli avec plaisir, le retour des acteurs de la troupe delmoise, venus proposer leur interprétation d'une comédie de boulevard « Pour combien tu m'aimes ? ».



Joué avec humour et dynamisme par une troupe en communion avec le public, ce scénario comique peut être résumé aux tribulations d'une jeune femme célibataire endurcie, à la tête d'une entreprise familiale pour laquelle elle cherche reprenneur. Un rendez-vous est fixé avec un couple pour le moins fantasque et, pour paraître plus légitime dans ces diners d'affaires, madame fait appel aux services d'un escort-boy. Mais ce dernier lui fait défaut vingt minutes avant la rencontre. Il lui faut trouver un remplaçant dans l'urgence, et elle jette son dévolu sur l'ouvrier occupé à retaper l'appartement pour l'occasion. Avec l'aide de l'employée de maison, il sera, en un temps record, briefé, rhabillé et initié aux codes de vie de la bourgeoisie. Rencontres improbables, chocs de cultures, excentricité des personnages amèneront une suite ininterrompue de situations cocasses et quiproquos, suscitant rires et applaudissements des spectateurs ... et des acteurs ! Cette soirée, débutée par un dîner fort apprécié, a rassemblé plus de quatre-vingt amateurs de théâtre, dans une ambiance conviviale et légère. Un intermède prisé dans la grisaille automnale, ne demandant qu'à être renouvelé !

Célébration de la Sainte-Barbe

SAPEURS-POMPIERS



Le 4 décembre, c'est la fête de Sainte-Barbe, la patronne des corporations de sapeurs-pompiers, mais aussi des mineurs et des artificiers. Le 7 décembre 2025, par tradition le 1^{er} dimanche du dernier mois de l'année, l'Unité Opérationnelle (U.O.) de Folschviller et de Valmont réunies, s'est rassemblée pour honorer sa sainte patronne, tout au long d'un cérémoniel bien rôdé.

Les paroissiens, des élus, les représentants d'autorités locales, ainsi que les collègues pompiers d'Hüttersdorf, ont d'abord assisté, à 10h00, à l'office religieux célébré à l'église St Jean Bosco. Les invités se sont ensuite retrouvés au Centre Marcel Martin, pour un moment de partage et de fraternité. De beaux moments pour témoigner de la reconnaissance, de l'attachement

et du soutien de la population à un corps d'hommes et de femmes, porteurs de valeurs fortes comme la solidarité, l'abnégation, le courage...

Le Lieutenant Sylvain Lauer a rappelé les interventions réalisées par l'U.O. au cours de l'année écoulée : 554 sorties, dont 80 % secours à la personne, 15 % sur des feux, et le reste en divers. Pour information, depuis le 1^{er} janvier 2025, suite à la fusion des U.O. de Folschviller et de Valmont pour mutualiser les ressources humaines et matérielles, c'est dans un rayon d'action de 20 km que nos sapeurs-pompiers interviennent maintenant.

À l'occasion de cette 1^{re} cérémonie commune, la remise d'un nouveau drapeau aux noms des deux unités a parfaitement symbolisé

leur union. Puis vint le moment de récompenser aussi les volontaires qui se dévouent chaque jour pour la sécurité de la population locale, en leur remettant diplômes et galons.

- Galons de 1^{re} Classe à Léa Steffen et de Caporal-chef à Nathan Massing,
- Insignes de bronze d'Animateur JSP au Caporal-chef David Steffen et à l'Adjudant-chef Christophe Schmidt, et d'argent Responsable section JSP au Sergent Quentin Lauer,
- Diplômes COD 0 au 1^{er} Classe Olivier Lukowski et au Caporal Andréa De Lima Rizza.

Le vin d'honneur a permis ensuite de conclure la cérémonie de commémoration de Sainte Barbe, toujours dans une ambiance de partage convivial.

Quand les mots riment avec solidarité à Folschviller

LA DICTÉE DU CŒUR

Les 20 et 21 novembre 2025, le Centre Social AUDACES'S a organisé, en partenariat avec la Ville de Folschviller, le Rotary Club et l'UNICEF de Saint-Avold, ainsi que l'hôpital de Forbach / CHIC Uni-Santé, la 1re édition de la Dictée du Cœur, un événement à la fois culturel et solidaire.



Une belle mobilisation pour une première édition

Placée sous la coordination de Mme Françoise Cimatti et M. Daniel Latta, anciens instituteurs à Folschviller, cette « première » a rassemblé un large public, dans une ambiance conviviale et bienveillante. Deux journées riches en émotions, placées sous le signe du partage, de la générosité et de la culture, au service d'une cause commune : redonner le sourire aux enfants hospitalisés.

Une dictée pour tous les âges

Au total, 104 élèves des écoles élémentaires Musset et du Centre, ainsi que 85 participants du collège Alexandre Dreu, ont pris part à la dictée, avec un enthousiasme communicatif. La séance a débuté par la lecture de plusieurs articles de la Convention Internationale des Droits de l'enfant, par Françoise Cimatti, textes rappelant l'importance de défendre les droits fondamentaux des plus jeunes. Puis, Daniel Latta a assuré avec énergie et humour, la lecture de la dictée, transformant cet exercice parfois redouté, en un moment ludique et fédérateur.

Des textes adaptés à chaque niveau

Les dictées ont été pensées pour impliquer toutes les générations :

- CM2 avec un texte placé sous le signe du rire et de la joie,
- Collégiens dans une réflexion engagée sur le thème des « Enfants invisibles »,
- Lycéens et adultes à travers une épreuve exigeante sur « Démocratie et Laïcité », inspirée des grands penseurs de la République.

Moment fort de ces deux journées avec Rayan, élève de CM2, qui a relevé avec brio la dictée la plus difficile, habituellement réservée aux lycéens et adultes. Un bel exemple de courage et de persévérance, salué par l'ensemble des participants. Grâce à la mobilisation de tous, 1 000 € ont été collectés au profit du service de pédiatrie de l'hôpital de Forbach, dont un versement de 500 € du Rotary Club de Saint-Avold, complété par les recueils réalisés par l'association AUDACES'S. Les fonds permettront d'équiper le service en jeux, jouets et matériel de puériculture, afin d'offrir du réconfort aux enfants et à leurs familles.

La journée du Mois de l'économie circulaire

TIERS-LIEU LE BRIQUET

Organisée ce lundi 24 novembre au Centre Marcel-Martin, cette « porte ouverte » a rassemblé élus, citoyens, associations et entreprises, autour d'un objectif commun : « découvrir, comprendre et renforcer les dynamiques locales de réemploi, réparation, solidarité et transition écologique ». Comme le souligne l'article de presse consacré à l'événement, tout cela « valait bien un après-midi d'échanges à propos de l'économie circulaire ». Le centre social, animé par l'association AUDACES'S, est devenu au fil des années un acteur phare de l'économie solidaire en Moselle-Est, engagé dans l'éducation à l'environnement, la réduction des déchets, la participation citoyenne et le développement de pratiques responsables.

Le Briquet - un tiers-lieu au service des habitants

Le directeur du centre social, Gaétan Vecchio, rappelle l'esprit du lieu : « Nous cogérons des espaces qui rendent service aux habitants. Le projet social nourrit le tiers-lieu, ou bien l'inverse ». Le « Fab Lab » équipé



d'une imprimante 3D, permet de concevoir maquettes, objets utiles, supports pédagogiques ou prototypes, toujours en petites quantités, dans le respect des valeurs du tiers-lieu et de l'écosystème local.

Des interventions riches et inspirantes

La journée était organisée dans le cadre du Mois de l'Économie Sociale et Solidaire, autour d'un thème central : « Le tri, le réemploi et la

réparation : simples alternatives ou véritables solutions durables pour nos territoires ? »

Les échanges ont été particulièrement riches et ont porté sur des enjeux essentiels comme :

- le foncier, un besoin de locaux flexibles, abordables et adaptés aux projets d'ESS,
- Les bénévoles, avec le renouvellement, l'engagement, la formation, la valorisation, et la prévention de l'usure. Ils restent la ressource la plus précieuse.
- Les modèles socio-économiques ou comment trouver un équilibre viable entre subventions, ventes solidaires, dons, mécénat et partenariats et mise en valeur des contributions des collectivités.
- L'engagement et le soutien des élus locaux, un point fortement souligné par la présence, l'écoute et le soutien des élus. Indispensables pour faciliter l'accès aux locaux, accompagner les projets solidaires, connecter les institutions et les citoyens, et encore sécuriser les initiatives sur le long terme. Les



participants ont salué leur engagement déterminant pour l'avenir de l'ESS locale.

Le Mois de l'Économie Sociale et Solidaire

Le Briquet – Repair Café & Zone de Gratuité, véritable cœur battant du tiers-lieu, est un espace d'entraide, de transmission et de solutions concrètes face à l'obsolescence programmée. Le Briquet devient ainsi un exemple inspirant de transition écologique, où l'on répare, on partage, on apprend et on agit ensemble : 45 personnes accueillies en moyenne par session, soit plus de 250 personnes accompagnées sur l'année, 82 % de réussite dans les réparations et 700 kilos d'objets électriques diagnostiqués, réparés ou revalorisés.

Petit électroménager, lampes, ordinateur, jouets, matériel du quotidien : on y apprend à diagnostiquer une panne, manier les outils, comprendre comment fonctionnent les objets... Un véritable atelier d'autonomie et de savoir-faire. Un vœu du directeur du centre social est la mise en œuvre des Repair Kids Cafés ! À proximité, la Zone de Gratuité permet à chacun de déposer ce qu'il n'utilise plus et de repartir gratuitement avec ce dont il a besoin. Un espace 100 % solidaire, 100 % réemploi, 0 % monétaire. Une dynamique qui s'essouffle cependant par manque de structuration.

Les 10 ans du Conseil Citoyen

La journée a également donné lieu à la célébration des 10 ans d'existence du Conseil Citoyen, créé en 2016. Un participant résume : « Tous les membres sont au même niveau. Le seul défi, c'est le volontariat ». Un bel exemple de participation citoyenne active.

En conclusion, la journée s'est terminée autour d'un buffet éco-responsable de la société « SAM SWEET CREATIONS », dans un esprit de solidarité, de coopération et de convivialité. Une occasion d'expliquer et de permettre la compréhension du concept et de l'importance pour les familles en précarité, de réussir un repas sans déchets !

CENTRE MARCEL-MARTIN

FORUM « La santé se partage »

Vendredi 10 octobre 2025, le Centre Marcel-Martin de Folschviller a vibré au rythme des échanges, des découvertes et des rencontres humaines, grâce au premier Forum de la Santé sur le thème « La santé se partage ».



Une initiative inédite portée avec énergie et bienveillance par Mmes Cindy Butylkin – référente familles du centre social AUDACES'S, Aurore Dewas – coordinatrice du Contrat Local de Santé (CLS) de la Communauté d'Agglomération Saint-Avold Synergie, et Ève Claïser – représentante de la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) Vallée de la Nied.

Pensé comme un moment de partage, de prévention et d'accès aux soins, ce forum a rassemblé plus d'une trentaine de partenaires du territoire : associations, établissements de santé, structures médicales et acteurs du bien-être. Leur mission, rendre la santé plus proche, plus accessible et surtout plus humaine. « La santé, ce n'est pas qu'une affaire de médecins. C'est avant tout une histoire de liens et de compréhension mutuelle », souligne Cindy, moteur du projet au sein d'AUDACES'S. Elle a su fédérer habitants, bénévoles et professionnels autour d'un même objectif : informer sans culpabiliser, prévenir sans dramatiser, et créer un climat d'écoute bienveillante.

Un message fort à l'image des valeurs qui animent AUDACES'S depuis sa création. Et déjà une deuxième édition en 2026 !

Fort de cette première expérience réussie, Cindy et Aurore soutenues par leurs partenaires, donnent déjà rendez-vous à tous en 2026, pour une seconde édition du Forum de la Santé, à Folschviller. Une nouvelle étape qui promet encore plus d'ateliers, de rencontres et d'initiatives innovantes, autour du bien-être et de la prévention.

KAFFEKLATSCH

Un rendez-vous bimensuel attendu

Le mardi, tous les quinze jours, la maison des Associations rue de Lelling s'anime quelque peu. Ce ne sont certes plus les cris et rires des enfants de l'ancienne école maternelle. Mais certains, ayant fréquenté ce lieu alors, y reviennent avec nostalgie, partageant jeux, goûters et conversations impromptues, avec « de petits nouveaux » accueillis avec plaisir lors de ces après-midi récréatives. À l'occasion, les participants s'offrent une sortie « resto »,

comme ce rendez-vous le mardi 18 novembre à midi, où une vingtaine de convives a partagé le repas à « La mine à Pizza », avant de poursuivre autour des tables de jeux et de l'incontournable café ! Simplicité et convivialité sont au programme de ces rencontres qui ont repris le mardi 6 janvier, partage de la galette oblige ! Pour y participer et selon vos disponibilités, rendez-vous le mardi à 14h, une semaine sur deux, au local rue de Lelling. On vous attend !

Les lauréats à l'honneur

« MAISONS FLEURIES »

La remise des prix pour les « Maisons Fleuries » édition 2025 organisée dans la commune s'est déroulée en mairie, dans la nouvelle salle de réception « Fürst », le mercredi 29 octobre, en présence d'une cinquantaine de convives. Cette année, 17 candidats ont brillamment concouru. Par leur amour des fleurs et de la nature en général, ces habitants voire d'autres passionnés, agrémentent de façon remarquable Folschviller, ce qui doit retenir notre attention et mérite toutes nos félicitations. Nos remerciements aussi à l'ESAT d'Altwiller pour son soutien matériel, et au jury qui a eu la « lourde » tâche d'animer le concours annuel et de juger les décorations florales proposées. Le jury, composé de Mmes Illy, Jacinto, Jaksch et Mathieu, épaulées de MM. Hild, Hollecker, Lallemand, et Marzana, a fait le nécessaire pour départager les participants et établir un classement par catégories, tenant compte de l'harmonie, de la diversité, mais aussi de l'entretien en général du fleurissement. La cérémonie s'est clôturée par la remise des récompenses et le vin d'honneur de circonstance, le tout baignant dans une ambiance des plus conviviales. La commune encourage les mains vertes, et par conséquent la participation des folschvillerois à l'embellissement et l'entretien du fleurissement de leurs habitations, tout au long des saisons.



Les lauréats

Catégorie Maison avec jardin

- 1) Mme Nathalie Hollecker
- 2) Mme Carmela Amodeo
- 3) M. Claude Feger

Catégorie Maison sans jardin

- 1) M. Walter Knopp
- 2) Mme Laetitia Louis
- 3) Mme Christine Muller

Catégorie Collectifs

- 1) M. Jean-Claude Peil
- 2) Mme Graziella Battista
- 3) Mme Marie Thérèse Hartmann

285 convives présents

REPAS DES AÎNÉS

Les plus de 69 ans résidents de Folschviller, avec ou sans conjoint, se sont retrouvés le 28 septembre 2025, dans la salle des Fêtes du Centre Marcel Martin, pour des retrouvailles annuelles, résolument conviviales. Ils étaient 285 à avoir répondu présents à l'invitation de la commune. Les premiers arrivés, dès 11h30, ont réservé leurs places afin de se regrouper entre connaissances, et passer un bel après-midi festif. Le cadre, l'organisation et l'ambiance étaient tout trouvés. Un kir à la mûre en guise d'apéritif a été servi pour annoncer

le menu alléchant concocté par M. Jean Michel Thuringer de Courcelles-Chaussy, le traiteur, et sa brigade retenus pour l'occasion. S'en suivirent les plats tous savoureux et copieux, qui ont satisfait l'appétit des convives. Le tout était agrémenté d'une animation musicale, permettant même à certains de se défouler les articulations en dansant sur une petite scène improvisée. Tout ce « petit monde » a bien profité de cette rencontre, pour tisser ou resserrer des liens sociaux, les derniers convives en profitant

jusqu'à l'ultime heure. La vingtaine d'élus et conjoints, de service pour l'occasion, ne se sont pas ménagés pour assurer le bon déroulé de cette animation. Quant aux absents, qui pour des raisons personnelles n'ont pu se rendre à la salle, ils ont reçu, en marque d'estime et de reconnaissance, un petit colis de circonstance de la part de la mairie. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, même endroit, en espérant retrouver un maximum de nos bonnes têtes un peu grises, et pouvoir partager à nouveau un bon moment de convivialité.



Accueil de nouveaux habitants de Folschviller

CÉRÉMONIE

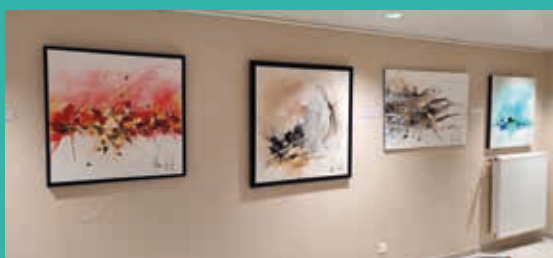
Installés depuis peu ou déjà habitués à arpenter les rues, les nouveaux arrivants ou résidents de Folschviller ont été chaleureusement accueillis en mairie, dans la salle « Fürst » qui fait déjà bien son office, toute dédiée aux rassemblements, et aux échanges amicaux et fraternels. Au cours d'une petite cérémonie organisée ce 15 décembre, le maire a souhaité la bienvenue à la trentaine d'invités. Il a ensuite communiqué aux nouveaux habitants les services à disposition et les activités proposées, qui contribuent à l'attractivité de la commune et de son territoire. Parlant du passé historique et culturel de Folschviller, il a rappelé les valeurs minières, pour poursuivre sur le dynamisme de la ville d'aujourd'hui. L'assemblée présente a pu se rendre compte de la diversité des nombreuses associations, de la variété de petits commerces et d'entreprises locales ou encore des possibilités de logement, un large panel de services de proximité et d'offres pouvant



répondre à des sollicitations de plus en plus nombreuses. Pour aviser les administrés et autres habitués, la commune s'appuie sur des réseaux de communication personnalisés qui relaient l'actualité locale et les informations pratiques, alertant rapidement et régulièrement les habitants du territoire. La réunion d'accueil s'est conclue le verre à la main, par des échanges conviviaux entre les différents participants à la cérémonie, anciens et nouveaux résidents de Folschviller.

SALLE FÜRST

Exposition inaugurale en mairie



C'était une première dans la mairie en rénovation de Folschviller, que d'accueillir une artiste et ses œuvres dans un espace offrant un cadre dédié à de telles manifestations. Pour l'occasion, Mme Aline Kroll a exposé ses toiles, la salle « Fürst » nouvellement aménagée, au rez-de-chaussée du bâtiment communal. Une belle vitrine de ses talents de peintre et une palette variée de couleurs, qui auront attiré bon nombre curieux et autres connaisseurs sur la durée de l'exposition qui s'est tenue en mairie du 24 novembre au 12 décembre 2025. Une preuve de l'intérêt pour la culture et l'art démontrée par l'affluence régulière d'un public venu admirer les nombreux tableaux, dédicacer le livre d'or, et parfois repartir avec un tableau ou encore une commande particulière à l'artiste. Aline Kroll est une artiste peintre autodidacte de Folschviller, primée et médaillée au niveau national et international, pour son travail et ses œuvres d'art abstrait.

Talent à découvrir ou suivre sur le site <http://alinekroll.over-blog.fr>

Inauguration de la nouvelle cour

ÉCOLE MATERNELLE LES P'TITS GALIBOTS

Les travaux de désimperméabilisation de la cour d'école ont été inaugurés ce vendredi 12 décembre 2025, en présence de Mme Fabienne Beauvais, Conseillère régionale, des représentants des entreprises, Techni-Conseil pour la maîtrise d'œuvre et EUROVIA pour la réalisation, ainsi que des élus, tous bien entourés par les enseignantes, les ATSEM et les enfants de la maternelle les P'tits Galibots. C'est finalement l'aboutissement d'un choix environnemental et éducatif, la concrétisation d'un projet exemplaire. Les travaux contribuent ainsi à réduire les îlots de chaleur, à mieux gérer les eaux pluviales, et offrir ainsi aux enfants une cour d'école plus accueillante. En rappel,



les coûts des travaux se sont élevés à 118 690 € HT dont 77 % couverts par des subventions et aides notifiées de la Région Grand-Est (18 %), de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (51 %) et de la CASAS (8 %). Le restant à charge de la commune est de 26 719 €.

Folschviller «Commune Nature» ou 3 libellules en 2025 !

DISTINCTION

La commune de Folschviller a été récompensée le 17 décembre 2025, à Nancy, pour sa gestion plus « verte » des espaces publics extérieurs ou encore des actions liées à la biodiversité ou la mise en valeur plus nature de son patrimoine foncier. 3 libellules ! Un juste retour et une mention spéciale à l'attention du personnel du Service Technique de la commune, pour sa participation active et quotidienne à ce résultat. Félicitations aux agents, en première ligne pour l'entretien des espaces verts et pour le fleurissement des emplacements publics. Et aussi, un bel exemple significatif et conséquent des engagements pris et de l'investissement réalisé



pour la dés-imperméabilisation de la cour de l'école maternelle « Les P'tits Galibots », travaux achevés en mai 2025 et nouvel espace inauguré le 12 décembre 2025.

Cette deuxième distinction doit nous inciter en tant que citoyen responsable et impliqué, à adopter de bonnes pratiques pour l'entretien des espaces et la préservation des ressources naturelles, en particulier une eau potable de qualité. La tolérance est la principale clé pour réussir la transition vers un entretien responsable. Il faudrait accepter dans une certaine mesure la présence de « mauvaises herbes » le long de trottoirs, dans des allées ou des massifs, de manière contrôlée pour un niveau de développement raisonnable : de vrais enjeux liés au changement de pratiques d'entretien, pour la santé publique et la préservation du milieu naturel et de la biodiversité.

Pour mémoire, depuis 2011, la Région Grand Est et l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse s'associent autour d'un engagement commun : Commune Nature. Réelle distinction, Commune Nature réunit 5 000 communes du Grand Est autour d'actions orientées vers la préservation de la biodiversité et l'amélioration de la qualité des eaux du bassin Rhin-Meuse.

Goûter et dernières retrouvailles de l'année

PERSONNEL COMMUNAL

Il est maintenant établi de se retrouver, élus et personnel municipal, pour fêter ensemble la fin de l'année autour d'un goûter convivial. Et c'est aussi l'occasion de rappeler au souvenir des participants les faits et rétrospectives de carrière de ceux qui sont servis la commune, et qui ont fait valoir leurs droits à une retraite méritée cette année. Pour animer les échanges, il est aussi de coutume de concourir pour le pull moche de la saison et à tous de sourire à l'appel et au sacre des récipiendaires pour cette fin d'exercice 2025. Bravo à ceux qui ont apporté leurs notes de fantaisie à ce moment festif. Elles sont trois en cette période de fête, à être honorées comme il se doit pour leur carrière au service de la communauté folschvilleroise.

Madame Christine Clamme

Christine commence à travailler à la commune le 27 février 1984, en tant que remplaçante temporaire à l'emploi d'agent spécialisé des écoles maternelles. Elle est nommée ATSEM stagiaire le 1^{er} avril 1992 pour être titularisée le 1^{er} avril 1993. Le passage dans les différents grades du cadre d'emploi des ATSEM ponctuent l'ensemble de sa carrière. Le 1^{er} mars 2019 Christine bénéficie d'un avancement au grade d'Agent



spécialisé principal de 1^{re} classe des écoles maternelles. Grade qu'elle occupe au moment de faire valoir ses droits à la retraite et un départ le 1^{er} janvier 2026.

De nombreuses activités attendent Christine et notamment les cours d'aïkido qu'elle donne à Saint-Avold depuis de nombreuses années.

Madame Sylvie Bielitz

Sylvie a débuté sa carrière en 1996, le 26 février, comme agent d'entretien contractuel. Nommée stagiaire le 1^{er} octobre 1999 à la commune de Folschviller, elle est titularisée 1 an plus tard, le 1^{er} octobre 2000. Après plusieurs avancements de grade, elle termine sa carrière en tant qu'adjoint technique principal 1^{ère} classe depuis le 1^{er} avril 2023. Sylvie s'occupait de la propreté de l'école élémentaire Musset, avant de travailler et d'entretenir les locaux du centre Marcel Martin, de

la morgue et du centre médico scolaire. Elle a fait valoir ses droits à la retraite au 1^{er} janvier 2026, après une trentaine d'années au service de la collectivité. Sylvie restera active et se projette déjà pour aider son fils dans sa société de nettoyage de véhicules.

Madame Valérie Marcus

Suite à une reconversion professionnelle, Valérie a débuté sa carrière le 4 février 2008 en qualité d'adjoint administratif contractuel, pour gérer l'accueil de la mairie.

Nommée stagiaire le 1^{er} janvier 2010 pour être titularisée le 16 mars 2011 dans le cadre d'emploi des adjoints administratifs, Valérie s'occupe de l'état civil et gère le service avec efficacité. Elle forme également Lucie qui devient son binôme. Elle bénéficie d'un avancement de grade le 1^{er} mars 2019. Suite à des problèmes de santé, Valérie demande sa retraite acceptée par la Caisse Nationale de Retraite des Agents des Collectivités Locales, en date du 1^{er} septembre 2025.

Valérie aura tout le loisir pour profiter de ses petits-enfants. La Municipalité et les collègues vous remercient toutes chaleureusement, pour votre attention et vos petits soins à la collectivité, des plus jeunes aux anciens, et vous souhaitent de profiter d'une belle et longue retraite.



Appel à la mémoire collective

CIVISME



En triant des archives en mairie, ou en déambulant sur le ban de la ville de Folschviller, on peut (re)découvrir çà et là, l'existence de croix et de calvaires, érigés de longue date mais pas toujours dans le meilleur état. Il y en aurait 14 exemplaires, en référence à l'ouvrage de l'abbé Joseph Colbus, datant des années 60, et à un fascicule paru pour les journées du patrimoine de 1999.

Pour la culture et la mémoire du patrimoine local, il nous paraît intéressant d'en rafraîchir les informations, de les remettre en valeur, afin de pouvoir inviter les curieux à cheminer à leur découverte. Il est fait ici, un appel à la mémoire collective, en particulier celle des plus anciens, pour recueillir un maximum de renseignements relatifs à l'histoire, aux anecdotes, la localisation, voire la mise à jour de l'inventaire (disparition ou rajout) de ces croix et calvaires, héritage du vécu de notre commune. Pour ce faire, merci d'avance à vous signaler ou apporter les renseignements ou documents utiles, auprès de l'association CAPF (Culture, Animation Patrimoine Folschviller), à l'adresse suivante associationcapf@gmail.com. À terme, nous pourrions ensemble reconstituer un document de synthèse et de référence, et de finaliser un circuit pédestre invitant les passants à découvrir ces reliques de l'histoire de Folschviller.

- 1 Croix du typhus « Typhus Kreuz ou Cholera Kreuz » adossée au mur de l'église de la Nativité
- 2 Croix de la Mare des Moines « Minichmertel » ou « Mönchmertel »
- 3 Croix de la Haie du Diable « Deibelsheck »
- 4 Croix la plus ancienne datant de 1737, à l'entrée de la ferme du Vieux Berfang
- 5 Croix de la Chapelle de la Sainte Vierge
- 6 Croix à l'entrée du cimetière
- 7 Croix au milieu de l'Allée des Marronniers
- 8 Croix adossée au mur du jardin du presbytère
- 9 Croix adossée au mur du 29 rue Principale
- 10 Croix au carrefour des rues de Lelling et des Pompiers
- 11 Croix dite de « Sainte Odile » à l'angle rue des Romains / rue du Berfang
- 12 Croix située entre l'ancien café « Bon coin » et le 3 rue Principale
- 13 Croix située entre le hameau d'Aling et le passage à niveau (ancienne 2^e barrière)
- 14 Croix en bois située sur le chemin à travers bois qui conduit à Vahl-Ebersing

AMICALE DU PERSONNEL MUNICIPAL

Fête de Noël

Pour la seconde année consécutive, l'Amicale a organisé sa petite Fête de Noël sur le parking de la mairie le vendredi 19 décembre. Malgré quelques gouttes passagères à la tombée du soir, l'ambiance était résolument chaleureuse et festive, marquée par la présence de nombreux (déjà) habitués, et des curieux venus se restaurer et se désaltérer aux stands. Les uns tantôt debout ou passant de groupe en groupe de participants, d'autres ont préféré prendre place sous la tonnelle pour poursuivre les échanges amicaux. Vin chaud et autres bières de Noël, hamburgers et autres hot-dogs, ces quelques ingrédients qui ont pu satisfaire tous les appétits, et permettre aux participants et organisateurs de passer un bon moment festif. Une tombola avec le tirage d'une cinquantaine de lots, agrémenté et conclu ce rendez-vous sympathique, faisant autant de chanceux, ravis de compléter la hotte du Père Noël de quelques cadeaux de dernière minute.

Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, et de souhaiter à tous, de bons vœux pour bien conclure 2025 et appréhender 2026 dans les meilleures dispositions.



Synthèse des principales décisions à caractère financier prises en 2025 par le Conseil Municipal de Folschviller

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 FÉVRIER 2025

Compte Financier Unique (CFU) de la commune – exercice 2024 :

Voir le détail repris au Bulletin Municipal n° 129 de mai 2025

Balance	Budget	Réalisé
Dépenses de fonctionnement	4 357 683,86 €	3 815 665,91 €
Recettes de fonctionnement	4 097 610,64 €	4 142 994,38 €

Excédent 2024 : **327 328,47 €**

Affectation résultat 2023 : **260 073,22 €**

Excédent 2024 de fonctionnement : **587 401,69 €**

Balance	Budget	Réalisé	Engagements Reste à Réaliser
Dépenses d'investissement	2 912 471,11 €	1 977 192,98 €	927 318,00 €
Recettes d'investissement	3 003 560,37 €	2 401 366,66 €	630 748,00 €

Excédent 2024 : **424 173,68 €**

Déficit reporté de 2023 : **91 089,26 €**

Excédent 2024 d'investissement : **333 084,42 €**

EXCEDENT GLOBAL 2024, réalisé :	920 486,11 €
Déficit des reports, engagements, reste à réaliser :	296 570,00 €
Excédent global 2024 avec reports :	623 916,11 €

Dispositif de Réussite Educative (DRE) :

Le CCAS reverse au budget général de l'année 2024 un montant de 11 015,00 €. Cette somme correspond à la valorisation des mises à disposition de la commune au DRE pour mener à bien les actions engagées au cours de l'année 2024.

Souscription d'une assurance dommages ouvrage :

Dans le cadre des travaux de rénovation de l'hôtel de ville, il apparaît important pour la commune de souscrire une assurance dommages ouvrage. Cette assurance préfinance, sans recherche de responsabilité, les travaux de réparation des dommages relevant de la garantie décennale des constructeurs. Elle se tourne ensuite contre les constructeurs et leurs assureurs.

Suite à une consultation organisée par la société RISK Partenaires, c'est l'offre présentée par la société SMA BTP qui a été retenue pour d'un montant prévisionnel de 21 337,68 €, étant précisé que le montant définitif de la cotisation sera arrêté en fin de chantier sur la base des dépenses réelles de l'opération.

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2025

Affectation du résultat de fonctionnement – Année 2024 :

Le Compte Financier Unique 2024 présente un excédent de fonctionnement de 587 401,69 €, affecté au titre de l'année 2024 comme suit :

- 187 401,69 € pour le financement de la section de fonctionnement (002 – Excédent reporté)
- 400 000,00 € pour le financement de la section d'investissement (1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé).

Exercice 2025 – Vote du produit attendu et des taxes communales :

Après avoir pris connaissance des bases d'impositions 2025 transmises par les Services Fiscaux, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2025 (pour la 6e année consécutive), et de fixer le montant du produit des contributions directes attendu de Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties et de Taxe Foncière sur les Propriétés Non-Bâties, à la somme de 1 291 148,00 €. A ce produit s'ajouteront les allocations compensatrices pour un montant de 254 335,00 €.

Les taux d'imposition s'élèvent à 29,26 % en matière de Foncier Bâti, et à 47,21 % pour le Foncier Non-Bâti.

Subventions aux associations – Année 2025 :

Associations Sportives :	55 100,00 €
Associations Socio-Culturelles :	3 475,00 €

Achat d'une tondeuse autoportée :

La réalisation d'un second terrain naturel de football a conduit à une augmentation des dépenses liées à leur tonte et à leur entretien, d'où la décision de réaliser cette prestation par nos agents techniques.

Par conséquent, il est nécessaire d'investir dans une tondeuse autoportée qui sera affectée uniquement à cet usage, mais dont le coût serait amorti en deux ans en raison des économies générées par le fait que la prestation ne sera plus assurée par à une entreprise

extérieure.

L'offre retenue est celle de la société BOURG Erwin, pour une tondeuse autoportée GRILLO d'un prix de 12 722,00 € H.T (kit mulching inclus).

Achat de terrains – Rue du Berfang :

Dans le cadre des travaux d'extension de la rue du Berfang, il est nécessaire d'acquérir plusieurs parcelles afin de pouvoir aménager ultérieurement une voirie d'accès pour les terrains situés en seconde ligne. A cet effet, M. PLATZ Daniel accepte de céder les parcelles n° 193/164, 199/171 et 206/173 d'une superficie totale de 2,25 ares, au prix 3 900,00 € l'are, soit pour l'ensemble de 9 165,00 €.

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 AVRIL 2025

Vote du budget primitif de l'exercice 2025 :

Rappel de la balance :

Dépenses de fonctionnement	3 608 210,79 €
042 Dépenses d'ordre	138 752,69 €
S/S TOTAL	3 746 963,48 €

Dépenses d'investissement	1 451 143,32 €
040 Dépenses d'ordre	138 810,79 €
Restes à Réaliser	927 318,00 €
S/S TOTAL	2 517 272,11 €

TOTAL	6 264 235,59 €
--------------	-----------------------

Recettes de fonctionnement	3 460 299,00 €
002 Excédent de fonctionnement reporté	187 401,69 €
042 Recettes d'ordre	99 262,79 €
S/S TOTAL	3 746 963,48 €

Recettes d'investissement	322 232,00 €
024 Produits des Cessions	388 300,00 €
1068 Excédent Fonctionnement capitalisé	400 000,00 €
10 FCTVA	1 400 876,00 €
001 Excédent d'investissement reporté	333 084,42 €
Restes à Réaliser	630 748,00 €
040 Dépenses d'ordre	178 300,69 €
S/S TOTAL	2 517 272,11 €

TOTAUX	6 841 410,53 €
---------------	-----------------------

Participation aux frais de fonctionnement du Centre Marcel Martin – Année 2025 :

Conformément à la convention de Gestion et d'Animation qui détermine les conditions de la Mission d'Intérêt Général confiée à l'association AUDACES'S, pour la gestion et l'animation du Centre Marcel Martin (centre socio culturel et sportif), l'association a transmis à Monsieur le Maire son budget prévisionnel pour l'exercice 2025. Ce budget d'un montant global

de 1 026 350,64 €, nécessite de la part de la commune une participation financière d'équilibre pour le fonctionnement du Centre Marcel Martin, d'un montant de 141 504,00 €, montant moins élevé que les années précédentes, car depuis 2024, la prestation de la CAF est directement versée à l'association AUDACES'S et non plus à la commune.

CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

Décision de remboursement anticipé partiel du prêt long terme du Crédit Agricole :

Par une délibération en date du 2011, le conseil municipal avait décidé de souscrire un emprunt de 500 000,00 € pour une durée de 240 mois, auprès du Crédit Agricole de Lorraine, au taux de 4,90 %. Or il apparaît opportun de réduire l'endettement de la commune en procédant à un remboursement partiel d'une part du capital restant d'un montant de 100 000,00 €.

Augmentation des loyers des logements communaux :

Le montant des loyers des logements communaux (y compris des garages) est actualisé en fonction de l'Indice de Référence des Loyers (IRL) du premier trimestre de l'année, publié par l'INSEE. Pour le 1^{er} trimestre 2025, la valeur de l'IRL est passée de 143,46 à 145,47, soit une augmentation de 1,40 %. L'augmentation des loyers de 1,40 % sera appliquée à partir du 1 juillet 2025.

Participation aux frais de l'accueil péri-éducatif et de la restauration scolaire :

Les activités périscolaires / péri-éducatives et la restauration sont organisées par l'association AUDACES'S. Le bilan présenté par l'association concernant la gestion de la restauration scolaire et de l'accueil péri-éducatif sur l'année 2024 (janvier à juillet – septembre à décembre) fait ressortir la nécessité d'équilibrer les comptes par le versement de la quote-part de la commune qui s'élève pour cette période à 16 000,00 €.

Subvention exceptionnelle à l'AS FOLSCHVILLER Handball :

Le club a présenté une demande de subvention exceptionnelle, suite à sa montée en Elite N1 pour la saison 2025-2026. Cette promotion, pesant fortement sur les finances de l'association, la commune octroie le versement au club d'une subvention exceptionnelle de 10 000,00 €.

Modification du montant de la participation aux frais de fonctionnement du Centre Marcel Martin de l'année 2025 :

Par une délibération en date du 15 avril 2025, le conseil municipal avait décidé d'allouer une subvention d'équilibre d'un montant de 141 504,00 € à l'association AUDACES'S, tout en précisant que cette dernière pourrait être revue à la baisse en fonction des subventions perçues par l'association. Le versement des aides à l'association, suite à la signature de la Convention Territoriale Globale (CTG) entre la Communauté d'agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) et la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), a conduit à un ajustement du montant de la subvention qui sera ramenée à 133 336,00 €, au lieu de 141 504,00 €, au titre de l'année 2025.

Modification de la délibération des tarifs des concessions du cimetière communal :

Caveau + Concession :

Simple : durée 15 ans : 881,00 € ; durée 30 ans : 1 762,00 €
Double : durée 15 ans : 1 294,00 € ; durée 30 ans : 2 588,00 €

Columbarium :

• Emplacements 1, 2 et 3 :

3 Urnes : durée 15 ans : 871,00 € ; durée 30 ans : 1 187,00 €
4 Urnes : durée 15 ans : 1 088,00 € ; durée 30 ans : 1 483,00 €

• Emplacements 4 :

durée 15 ans : 593,00 € ; durée 30 ans : 930,00 €

• Emplacements 5 :

durée 15 ans : 1 088,00 € ; durée 30 ans : 1 483,00 €

• Emplacements 6 :

2 Urnes : durée 15 ans : 593,00 € ; durée 30 ans : 930,00 €
4 Urnes : durée 15 ans : 1 088,00 € ; durée 30 ans : 1 483,00 €

Pleine terre :

durée 15 ans : 107,00 € ; durée 30 ans : 214,00 €

Carré Musulman :

durée 15 ans : 107,00 € ; durée 30 ans : 214,00 €

Renouvellement :

Caveau simple : durée 15 ans : 107,00 € ; durée 30 ans : 214,00 €

Caveau double : durée 15 ans : 214,00 € ; durée 30 ans : 428,00 €

Columbarium mur : durée 15 ans : 214,00 € ; durée 30 ans : 428,00 €

Columbarium sol : durée 15 ans : 107,00 € ; durée 30 ans : 214,00 €

Pleine terre : durée 15 ans : 107,00 € ; durée 30 ans : 214,00 €

Carré Musulman : durée 15 ans : 107,00 € ; durée 30 ans : 214,00 €

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 SEPTEMBRE 2025

Demande de fonds de concours à la Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) :

Le conseil communautaire de la CASAS a décidé

de reconduire le fonds de concours accordé aux communes. Ce fonds est doté d'une enveloppe budgétaire de 410 000,00 € soit 10 000,00 € par commune pour l'exercice 2025. La commune a sollicité le versement de l'intégralité de l'enveloppe du fonds de concours, soit 10 000,00 € afin de financer l'opération de rénovation de l'éclairage du Gymnase André Appel, d'un coût prévisionnel de 40 374,20 €

Subvention 2025 au CCAS pour les actions du Dispositif de Réussite Educative (DRE) :

Dans le cadre du dispositif du DRE, une convention a été signée avec la sous-préfecture de Forbach, offrant une opportunité renforcée d'accompagnement pour les enfants issus des quartiers prioritaires. Le budget prévisionnel global s'élève à 68 500,00 €, prévoyant une participation de l'Etat de 30 000,00 €, une participation de la commune de Folschviller de 30 000,00 € et une participation de la commune de Valmont de 8 500,00 €

Participation aux frais des actions de la Politique de la Ville 2025 – AUDACES'S :

Dans le cadre de la politique de la Ville 2025, différentes actions ont été menées par l'association AUDACES'S. Ces actions sont prises en charges à hauteur de 50 % par l'Etat et 50 % par la commune. En conséquence, suite aux actions réalisées, les versements suivants sont effectués au profit de l'association AUDACES'S :

Gestion et animation du Conseil Citoyen : 2 000,00 €

Chantier engagement jeunes : 8 000,00 €

Quartiers d'été : 4 521,00 €

Découvrir l'Europe par le sport : 11 000,00 €

Modification du règlement des menus produits forestiers :

Comme suite à la délibération du 7 novembre 2024, la commune a été informée par les services de l'ONF, que le taux de TVA appliqué, à savoir 10 %, n'était pas le bon puisque la vente de bois de chauffage en lots de fond de coupe, est soumise à un taux de TVA de 20%. En conséquence, à compter du 1 janvier 2026 le prix de vente du stère de bois aux particuliers, tenant compte de cette modification, est ainsi fixé à 15,00 € T.T.C. (au lieu de 13,50 € T.T.C. auparavant).

Attribution du marché de performance énergétique des installations thermiques :

Un appel d'offres ouvert a été lancé en date du 4 juillet 2025 pour le marché de performance énergétique des installations thermiques de la ville de Folschviller. La date limite de réception des offres et candidatures a été fixée au 29 août 2025 à 12h00. Trois entreprises ont répondu dans les délais. La Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 17 septembre 2025. Après ouverture des plis

et analyse des offres par le cabinet EPURE INGENIERIE, la Commission d'Appel d'Offres propose de retenir l'offre de la société IDEX, choix confirmé par décision du conseil municipal.

Le montant de la prestation courante annuelle est de 203 345,16 € T.T.C.

Attribution du marché de prestations de nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie :

Le marché relatif au nettoyage des bâtiments communaux et de la vitrerie, qui avait été attribué à la société S2G en 2021, est arrivé à son terme. A cet effet, une procédure adaptée avec mise en concurrence, a été menée avec le concours de la MATEC, avec une date de clôture fixée au 14 août 2025. Six entreprises ont déposé une offre. Après avoir examiné le rapport d'analyse des offres, le Conseil Municipal décide de retenir l'offre de la société AFPS, qui est économiquement la plus avantageuse sur la base des critères énoncés dans le règlement de la consultation. Le marché est conclu pour une durée de deux ans, renouvelables 2 fois un an. La prestation démarrera le 1er novembre 2025.

Le montant de la prestation courante annuelle est de 52 470,84 € T.T.C.

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 OCTOBRE 2025

Attribution de marché pour les contrats d'assurance au 01 janvier 2026 :

Les contrats d'assurance souscrits auprès de la SMACL et de GROUPAMA arrivant à échéance le 31 décembre 2025, la commune a relancé une consultation pour les quatre années à venir. Elle a confié, au cabinet RISK Partenaires, la réalisation du dossier de consultation, qui comporte 6 lots, ainsi que le suivi des offres réceptionnées.

Après vérification des offres par le cabinet, la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie le 2 octobre, pour prendre connaissance du rapport d'ouverture et valider les choix suivants, approuvés par décision du Conseil Municipal :

Lot 1 : Assurance Responsabilité Civile, Assureur retenu SMACL, prime annuelle 4 892,22 €

Lot 2 : Assurance Protection Fonctionnelle, retenu GROUPAMA-GE, prime annuelle : 656,77 €

Lot 3 : Assurance Protection Juridique, retenu CIADE, prime annuelle : 1 543,00 €

Lot 4 : Assurance Automobile, retenu GROUPAMA-GE, prime annuelle : 7 755,74 €

Lot 5 : Assurance Dommages aux Biens, retenu GROUPAMA-GE, prime annuelle 28183,91 €

Lot 6 : Assurance Cyber-Risques, retenu WAKAM, prime annuelle 970,96 €

Programme de travaux d'exploitation ONF - Etat de prévision des coupes 2026 :

Le programme des travaux d'exploitation et l'état de prévision des coupes 2026 proposé par le gestionnaire est le suivant : bois d'œuvre et d'industrie, 205 m³ et bois de chauffage, 128 m³.

Le conseil municipal approuve ce programme avec une recette nette prévisionnelle attendue de 14 131,00 €. Le conseil municipal accepte également les devis des travaux d'exploitation et de débardage en Assistance Technique à Donneur d'Ordre (ATDO) dans diverses parcelles présentés pour un montant total de 2 582,43 € H.T. Ce devis comprend également à titre informatif les prestations encadrées suivantes : abattage, débardage et façonnage de grumes de bois d'œuvre et de bois d'industrie pour un montant estimatif de 5 913,00 € H.T, étant précisé que la facture sera établie sur la base des travaux réalisés.

CONSEIL MUNICIPAL DU 4 DÉCEMBRE 2025

Cession de l'immeuble Espace multi-accueil P.Gehl :

Par courriel en date du 7 novembre 2025, le directeur général de CDC Habitat a fait parvenir à la commune une proposition d'achat pour l'Espace Patrick Gehl (EPG), afin de le transformer le lieu en une résidence sénior. Ce bâtiment est situé sur les parcelles 288 et 289 de la section 18, d'une superficie de 1 ha 17 a 25 ca.

Le prix proposé, 258 000,00 €, est inférieur à l'estimation du service des domaines qui est de 316 000,00 €, mais se justifie par les coûts de désamiantage et de démolition d'une partie du bâtiment.

D'autre part, le projet proposé par CDC Habitat prévoit de rétrocéder à la commune, après démolition, une partie de l'emprise foncière, à savoir, la parcelle 289 section 18, d'une contenance de 40 a 45 ca, et la parcelle de l'emprise de la voirie d'accès et de son trottoir pour un total de 132 000,00 €

Il convient de rappeler que ce bâtiment d'une superficie totale de 1 580 m², mal isolé, a coûté près de 37 000,00 € en chauffage pour la saison 2024/2025, alors qu'il est chauffé au minimum compte tenu de son utilisation. A cette dépense se rajoute les autres dépenses courantes (eau, électricité, ménage, assurance), ainsi que le petit entretien. Hélas, aujourd'hui, la commune ne dispose plus des marges financières suffisantes afin d'entretenir un patrimoine immobilier de plusieurs milliers de mètres carrés.

La cession de l'EPG permettra la réalisation d'une résidence sénior, de récupérer une partie d'une parcelle de terrain et de dégager des marges financières pour l'avenir, par conséquent la proposition, présentée par CDC Habitat a été validé par le Conseil Municipal

Calendrier prévisionnel, programme, information générale, rappels divers

Permanences Multiflux – 2026

Les distributions de sacs de tri des déchets ménagers se feront :

- le jeudi 28 mai, de 8h30 à 19h00,
- le vendredi 29 mai, de 8h30 à 14h30.
- le lundi 2 novembre, de 8h30 à 19h00,
- le mardi 3 novembre, de 8h30 à 14h30.

Elles se tiendront à l'Espace Patrick Gehl ou Centre Technique – 57730 Folschviller.

Rattrapage possible en d'autres lieux de distribution sur le territoire de la CASAS, sur présentation de la carte SYDEME.

Information des dates de chasses collectives en battues

Rappel : conformément au cahier des charges de la Moselle, les battues reprennent afin de contenir le gibier, en particuliers les sangliers. Elles permettent de réguler dans la mesure du possible la prolifération et limiter les dégâts aux cultures, mais aussi dans les jardins de particuliers.

La dernière date connue de chasse en battue en forêt communale, roselières, haies et anciens bassins à schlamms, est la suivante :

- Le dimanche **15 février 2026** (destruction de sangliers).

Si nécessaire et en fonction des résultats des battues et de l'évolution des dégâts, des battues supplémentaires de destruction de sangliers pourront être rajoutées, ainsi qu'une intensification des tirs à l'affût.

Gestion des réseaux d'eau de la commune – Rappel

La Communauté d'Agglomération de Saint-Avold Synergie (CASAS) exerce la compétence Eau depuis le 1^{er} novembre 2022.

Pour contacter le Service Facturation Eau :

Adresse : 10-12 rue du Général De Gaulle (Siège de la CASAS) 57500 Saint-Avold

Tél : 03.87.92.84.76

Mail : regieeau@casas57.fr

Site : <https://portail.agglo-saint-avold.fr>

Pour les urgences techniques :

Eau – Tél. : 09 77 42 94 44.

Assainissement – 06 85 55 70 49.

Distribution alimentaire – calendrier Secours Populaire

Les dates de distribution de l'aide par l'antenne de Folschviller pour le premier semestre 2026, sont les suivantes :

Les jeudis 12 février – 12 mars – 9 avril – 7 mai – 11 juin et 9 juillet 2026 de 10h00 à 11h00.

Pour une inscription, les bénévoles vous accueillent sur rendez-vous, aux permanences à l'Espace Patrick Gehl, les mardis de 14h30 à 16h00..

Prendre rendez-vous par téléphone au 06 80 94 17 21 ou au 09 87 90 30 30

Distribution alimentaire – calendrier Croix rouge

Les dates de distribution de l'aide par la Croix Rouge pour 2026 sont les suivantes :

Les mardis 27 janvier – 24 février – 24 mars – 21 avril – 19 mai – 23 juin – 28 juillet – 22 septembre – 27 octobre – 24 novembre et 22 décembre

Les distributions se feront à l'Espace Patrick Gehl de 9h00 à 10h00.

Si nécessaire pour les habitants de Folschviller, s'adresser en mairie à Mme Nicole Mathieu, par téléphone au 06 42 06 52 63 ou par mail à mathieu.nicolefolschviller@gmail.com

Pour des informations plus générales, contacter l'Unité Locale de Saint-Avold.

À l'adresse 1, route de Porcellette – 57503 Saint Avold ou par téléphone au 03 87 92 32 62.

Dates de Repair'Café

Repair'Café, c'est réparer ensemble en regardant, en apprenant et en échangeant autour d'un café.

Les dates ouvertes en 2026 pour y assister, voir et dépanner sont les suivantes :

les samedis 11 avril, et à confirmer, le samedi 13 juin 2026, de 13h30 à 17h00, au Centre Marcel Martin à Folschviller.

Calendrier Dons du Sang (EFS)

L'Etablissement Français du Sang (EFS) et l'Amicale locale font appel chaque jour, et tout au long de l'année, à la générosité et au cœur des donateurs de sang.

Les habitants de Folschviller et environs sont cordialement invités à faire un don lors des séances organisées en 2026, dans le cadre du Centre social Marcel Martin, les mercredis 25 mars – 2 septembre et 4 novembre, de 15h30 à 19h00.

Venez nombreux, même pour une première fois. On a tous besoin de dons de sang pour aider et sauver des vies.



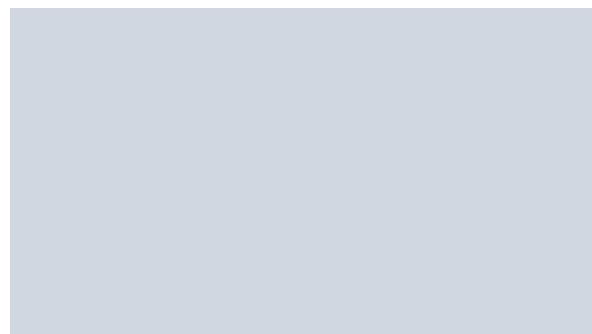
Horaires d'ouverture au public de la mairie et de l'agence postale - Rappel

Mis en place depuis le 1^{er} janvier 2025, les horaires d'accès à l'accueil de la Mairie, ainsi que celui de l'Agence Postale Communale, sont les suivants :

- De 8h00 à 12h00 et de 13h15 à 16h50 du lundi au jeudi,
- De 8h00 à 12h00 le vendredi matin.

Pas de permanence le vendredi après-midi, ni le week-end.

Depuis le lundi 13 octobre, le nouvel espace d'accueil en mairie a ouvert ses portes. Les agents vous reçoivent dans un cadre chaleureux et fonctionnel, afin de répondre au mieux à vos requêtes (renseignements administratifs, courriers et colis divers).



Participation communale aux frais de destruction de nids de frelons asiatiques

La commune participe financièrement aux frais engagés par des particuliers de Folschviller, pour la destruction de nids de frelons asiatiques sur leur propriété.

Le frelon asiatique, présent en France depuis de nombreuses années, se répand également sur le territoire de la commune de Folschviller. Cette espèce invasive se reproduit rapidement (un nid peut engendrer jusqu'à 4 nouveaux nids l'année suivante), exerçant un impact environnemental sur les populations d'abeilles dont elle se nourrit principalement, et créant une menace sur la sécurité publique.

La commune participe à hauteur de 50 % et dans la limite de 70 €, aux frais engagés pour la destruction de nids de frelons asiatiques par des particuliers propriétaires de la localité. La prise en charge pourra se faire sur la base d'une demande préalable avec devis, et le paiement intervenir après présentation de la facture acquittée.

Agenda

- **25 janvier** : Assemblée Générale de l'Amicale 76 organisée par l'Amicale 76 au Centre Marcel Martin.
- **1^{er} février** : Marche du CœurClub organisée par le club Ça marche au Centre Marcel Martin.
- **8 février** : Assemblée Générale de l'Association Sicilienne organisée par l'association sicilienne au Centre Marcel Martin.
- **20 février** : Spectacle de Julien Strelzyk organisé par Culture Animation Patrimoine Folschviller au Centre Marcel Martin.
- **22 février** : Tournoi de futsal organisé par le club de Futsal au gymnase du Centre Marcel Martin.
- **28 février** : Carnaval organisé par le FC Folschviller au gymnase du Centre Marcel Martin.
- **1^{er} mars** : Tournoi de futsal organisé par le club de Futsal au gymnase du Centre Marcel Martin.
- **14 mars** : Carnaval des enfants organisé par Culture Animation Patrimoine Folschviller au Centre Marcel Martin.
- **22 mars** : Soirée italienne organisée par l'Association Sicilienne au Centre Marcel Martin.
- **25 mars** : Don du sang organisé par l'Établissement Français du Sang Grand Est au Centre Marcel Martin.
- **27 mars** : Assemblée Générale du Crédit Mutuel organisée par le Crédit Mutuel au Centre Marcel Martin.
- **29 mars** : Marche Internationale de Printemps organisée par le Club Ça Marche au Centre Marcel Martin.
- **17 avril** : Soirée théâtre organisée par Culture Animation Patrimoine Folschviller au Centre Marcel Martin.
- **25 avril** : Soirée foot organisée par le FC Folschviller au Centre Marcel Martin.
- **28 & 29 mai** : Permanences multflux organisées par la CASAS à l'Espace Patrick Gehl.
- **7 juin ou 14 juin** : Spectacle de fin de saison organisé par le Club Gymnastique à la salle de gymnastique du Centre Marcel Martin.
- **21 juin** : Animation organisée par l'Amicale 76 au Centre Marcel Martin.

Roger Fabert fête tranquillement ses 90 printemps

ANNIVERSAIRE

Roger Fabert fait partie des personnes simples et agréables qui méritent un détour, une visite de courtoisie. Ce que les élus de la commune n'ont pas manqué de faire à l'occasion de l'anniversaire de ses 90 ans. Roger est né à la campagne, à Erstroff, le 24 août 1935. Avec son frère et ses deux sœurs, il donne un coup de main aux travaux de la ferme dont toutes les ressources suffisaient à faire vivre la famille. Il connaît trop jeune et trop tôt, les conséquences d'une guerre mondiale, une période difficile de déplacements, d'occupation et de reconstruction qui laissent des traces profondes aux cœurs et aux corps. De la ferme à la mine il y a un chemin, que Roger emprunte en 1957, pour se rendre d'abord au puits de Folschviller, avant d'être muté en 1960 en taille au siège Vouters à Merlebach, finissant chef de taille et également délégué mineur. Des problèmes de santé n'aidant pas, il prend une reconversion en 1970. Il aura passé 13 années de services aux Houillères du Bassin de Lorraine. Après quoi et pendant 25 ans, Roger pratique différents métiers au registre desquels il a été représentant en articles ménagers et produits d'entretien, ainsi qu'en assurances. Il passe aussi quelques années, de 1978 à 1986, au Casino de Folschviller comme restaurateur. Il prend sa retraite à 60 ans, le 1er septembre 1995. Habile de ses mains, avec un bon savoir-faire, il s'investit et contribue au devenir du Pizz-Ayo à Folschviller, avant de se prendre du recul par rapport aux affaires et profiter de sa tranquillité. On est alors en 2019. Il apprécie faire régulièrement de la marche et s'informer en épluchant les nouvelles du journal, après son petit ménage à la maison. Roger était marié à Marie Nicole Trenz qu'il a épousé à Leyviller le 29 décembre 1959, et ils ont élevé 5 enfants, Patrick, Noël, Jacques, Annabelle et enfin Rose Marie, nés entre 1962 et 1970. Viennent ensuite agrandir le cercle généalogique à ce jour 23 petits-enfants, 18 arrière-petits-enfants et encore 5 arrière-arrière-petits-enfants. Ils ont eu la douleur et la grande peine de perdre la matriarche en décembre 2024. Roger résidait à Folschviller avec Marie Nicole depuis 2018, installé dans un petit et confortable appartement, dans une commune qu'il connaît bien et où il peut dispenser sa bonne humeur au quotidien. Après une vie bien remplie, tous nos souhaits l'accompagnent de jours heureux, et de beaucoup de sympathie à partager avec ses proches.



Mariages

- M. CERANTOLA Vincent et Mme KREMER Clarisse le 23.08.2025
- M. GENCER Ahmet et Mme CAKIR Sultan le 16.10.2025
- M. GENK Adnan et Mme YUCEAL Hatice le 18.10.2025
- M. URBANSKI Martial et Mme PERSEM Céline le 15.11.2025
- M. DUMAN Ahmet et Mme MENU Julie le 29.11.2025



Décès

- Mme CARON épouse LAURENT Françoise le 22.09.2025 à l'âge de 86 ans
- Mme VIN veuve MOK You le 12.10.2025 à l'âge de 83 ans
- Mme MULLER épouse KALETA Irène le 31.10.2025 à l'âge de 74 ans
- Mme BARAËR veuve SCHWARZ Monique le 04.11.2025 à l'âge de 89 ans
- M. FARNY Joseph le 09.11.2025 à l'âge de 91 ans
- M. MOFTAR M'barek le 14.11.2025 à l'âge de 77 ans
- M. DRULIOLLE Stéphane le 27.11.2025 à l'âge de 57 ans
- M. RIFF Aloyse le 26.11.2025 à l'âge de 89 ans
- Mme SOLAK épouse GENCER Hediye le 03.12.2025 à l'âge de 70 ans

Marie souffle ses 90 bougies

ANNIVERSAIRE



Marie Vani vient de passer allègrement, entourée des siens et de la délégation d'élus, le cap des 90 ans, toujours alerte et souriante, heureuse de voir ce monde tout attentionné à son égard. Marie est arrivée dans le foyer de Marie et François Bitte, le 3 novembre 1935 à Vallerange. Elle y grandit, élevée à la dure, aidant régulièrement ses parents cultivateurs aux tâches de la ferme familiale. À l'été 61, Marie rencontre Joseph Vani, au cours d'un bal champêtre. Ils se marient finalement à Vallerange le 12 mai 1962. De leur union, 3 enfants viennent agrandir le cadre généalogique, Laurence, Marie-Christine et Michel. Puis viennent s'ajouter encore 3 petits-enfants Mégane, Elisa et Mathieu, et aujourd'hui, Marie accueille son arrière-petit-fils très chouchouté, Eden. La famille a la douleur de perdre le 23 novembre 2017, Joseph, mineur à Folschviller, puis à Sainte Fontaine, à la retraite depuis 1989.

Longtemps habitante de Valmont, du temps où elle et Joseph assis sur le banc, appréciaient encore à suivre le flot des passants, Marie se retrouve seule dans sa grande demeure. Elle se retire pour s'installer depuis le janvier 2019, à la Résidence Sainte-Barbe de Folschviller, aimant encore s'occuper de ses chats et de décoration florale, quand elle ne participe pas au Kaffeeklatsch hebdomadaire. Très croyante et pieuse, elle se rend régulièrement à la messe, et de là elle entreprend tous les ans un pèlerinage à Lourdes. Nous lui souhaitons une bonne santé, de quoi couler encore des jours heureux, bien choyée par ses proches.

UNIONS DE LONGUE DURÉE

Pensées et félicitations

L'année 2025 a vu son lot d'anniversaires de mariages remarquables qui, pour des raisons respectables, n'ont pas eu la visite d'une délégation d'élus ni les éloges dans le bulletin municipal. En leur mémoire et honneur, nous leur adressons tous nos vœux de santé et de longévité.

Noces d'Or – 50 années de mariage

- Mme et M Mustafa KESKIN, le 4 janvier 2025,
- Mme et M Claude ENGEL, le 8 février 2025,
- Mme et M Patrick BESCHTOLD, le 15 février 2025,
- Mme et M Daniel POTTEVIN, le 1^{er} mars 2025,
- Mme et M Roger LIPSKI, le 26 juillet 2025,
- Mme et M Ahmed BENHAMOUCHE, le 10 septembre 2025,
- Mme et M Roger SKOCZYLAS, le 27 septembre 2025,
- Mme et M Gilbert SKOCZYLAS, le 28 novembre 2025,
- Mme et M François OSMONT, le 27 décembre 2025.

Noces de Diamant – 60 années de mariage

- Mme et M Ismail SELEK, le 14 avril 2025,
- Mme et M Orlando CUGLIETTA, le 20 avril 2025,
- Mme et M Jean Paul PLATZ, le 23 avril 2025,
- Mme et M Louis UTZERI, le 30 avril 2025,
- Mme et M Jean NOBILE, le 4 juin 2025.

Noces de Palissandre – 65 années de mariage

- Mme et M Robert LEBLED, le 9 janvier 2025,
- Mme et M Vittorio PISANO, le 25 avril 2025,
- Mme et M Yasin CAVUSOGLU, le 1^{er} juin 2025,
- Mme et M Jackie RIGAUD, le 14 septembre 2025.

Noces de Platine – 70 années de mariage

- Mme et M Djilali OTMANI, le 28 septembre 2025.

Béatrice et André Both

NOCES D'OR

Il faisait beau le jour où Béatrice et André se sont rencontrés. 50 ans plus tard, la ferveur et la solidité du couple sont toujours d'actualité, la preuve toujours constatée par la délégation d'élus venue les honorer à l'occasion de leurs Noces d'Or.

André est né le 17 juin 1953 à Metz où il passe son enfance et une adolescence de citadin sans souci particulier, jusqu'à ses 14 ans. En 1967, il fait un apprentissage de boucher et va rester chez son patron, la boucherie Mondon, rue de la Tête d'or à Metz, jusqu'en 1976. Entretemps, il fait son Service National au 8e Dragon à Morhange de 1973 à 1974, période au cours de laquelle, permissionnaire, il fait la rencontre et la connaissance de Béatrice. Dragon oblige, il sera le cavalier, et pour longtemps, de celle venue par hasard, un soir de bal, au dancing Sans Souci à Woustviller. André est aussi employé dans différents magasins de la Société d'Alimentation du Merle et de la Rosselle (SAMER), de 1979 à 1989, avant de passer encore près de 20 ans au rayon boucherie de l'Intermarché de L'Hôpital, et prendre sa retraite au poste de chef-boucher, en 2010. André aura taillé de bien belles bavettes durant 43 années professionnelles bien remplies.

Aujourd'hui, il préfère profiter d'un repos mérité, s'occupant de l'entretien de la maison familiale construite à Folschviller en 1988, et de son potager. Il adore aussi faire la cuisine, pour des occasions en famille ou entre bonnes connaissances, en binôme avec Béatrice, quand cette dernière n'est pas occupée à la pâtisserie, au tricot ou à embellir la maison de fleurs.

Béatrice née Sutter, a vu le jour le 8 décembre 1952 à Creutzwald, et poursuit sa scolarité à



Farébersviller. Plus tard, elle est employée à ShopEst de 1969 à 1975 à Farébersviller. Après une pause dans ses activités salariées, pour cause de mariage et pour élever les enfants, elle reprend un poste au Super U de Valmont, de 1992 à 2005. Béatrice va travailler encore quelques années comme assistante maternelle, avant de prendre du recul, ainsi qu'une retraite méritée et au calme en 2013. Béatrice et André se sont donc accordés en 1973 pour finalement faire cause commune et se marier le 9 août 1975, à Farébersviller. Le couple heureux a vu s'agrandir le foyer et s'étendre les branches d'un solide arbre généalogique par leurs deux enfants, Sandra et Jean François nés respectivement en septembre 1976 et 1977. Ils comptent aussi aujourd'hui sur leurs 4 petits-



enfants, Loïc, Hugo, Cédric et Tiffany, pour animer régulièrement la maisonnée.

Béatrice avec André, auront eu une vie très active et bien remplie, et nous ne pouvons donc que leur souhaiter de la poursuivre et bien profiter du cercle familial et amical durant encore de nombreuses années.

Roselyne et Guy Bordez

NOCES D'OR

Les anniversaires se succédant tout l'été, la délégation d'élus n'a pas échappé à la traditionnelle visite de courtoisie pour célébrer les noces d'Or de Roselyne et Guy Bordez. Guy Bordez est né le 26 mars 1955 à Liévin dans le Pas de Calais, ancien territoire minier qui va marquer de son empreinte et ses traditions, sa vie et celle de sa famille. Après avoir passé son enfance dans sa ville natale et une adolescence à donner quelques coups de main aux travaux des champs et à rentrer le charbon, il fait ses premiers pas dans la vie active en 1971 comme apprenti boulanger, puis sera manoeuvre sur les chantiers routiers.

En 1976, il démarre sa carrière de mineur aux Houillères du Bassin du Nord et du Pas de Calais à la Fosse 7 d'Avion. En 1985, avant la fin de l'exploitation du charbon dans les territoires du Nord de la France, il choisit une mutation aux Houillères du Bassin de Lorraine pour être boutefeux au siège Reumaux à Merlebach. Guy part en Congé Charbonnier de Fin de Carrière (CCFC) en 2000, après 24 années passées au fond.

Le 13 octobre 1952, Roselyne arrive dans la famille de Charles et Marie Gras, à Liévin. Elle aussi voit son enfance baignée de la tradition minière, avant de travailler à la filature de coton Dessale-Desmet à Lomme les Lille, de 1968 jusqu'en 1975. À partir de là, elle sera l'épouse et la mère parfaite, attachée à la bonne tenue du foyer et l'éducation des enfants.

Roselyne croisait souvent Guy et, lors d'un anniversaire entre famille et amis en 1974, c'est le déclic. Débute alors une fréquentation sérieuse qui les amène au mariage le 16 août 1975 à Liévin. De cette union, cinq enfants viendront égayer le foyer familial, Gérald en 1976, Eddy en 1978, puis Sandrine en 1979, Emmanuelle en 1981 et



enfin en 1985, Mélissa née en Lorraine. Après eux, la génération suivante prend place et le couple sait apprécier les retrouvailles avec leurs petits-enfants, 4 filles et 2 garçons.

Depuis 2016, après quelques déménagements en Moselle et dans le Nord, le couple se sent définitivement bien dans sa retraite et son douillet logement de Folschviller. Roselyne et Guy suivent assidûment les jeux télévisés et autres émissions sportives. Ils s'accordent aussi quelques déplacements réguliers dans le Nord, afin de retrouver leurs racines.

Avec toutes nos félicitations à ce sympathique couple, qui mérite à être reconnu pour sa simplicité et son hospitalité. Rendez-vous dans 10 ans pour des noces de diamant, minéral plus dur que le charbon.

Les époux De Guglielmo

NOCES D'OR

L'évènement s'est déroulé au foyer de Bambiderstroff, endroit festif, tout adapté à recevoir les quelques convives et élus, invités à célébrer les noces d'or de Gisèle et Antoine de Guglielmo. Une étape importante sur le parcours de ce couple dynamique remarquable.

Antoine est né le 11 février 1952, à Carmaux dans le Tarn, haut-lieu de l'histoire des Houillères du Centre et du Midi, influant son adolescence et ses débuts professionnels. Issu d'une famille d'origine italienne, de père mineur de fond, il va être plongé très tôt dans le bassin houiller lorrain. À l'âge de 2 ans, Antoine déménage à Folschviller avec la famille, qui répond à l'embauche proposée par la mine locale. Il va y grandir avec ses deux sœurs et ses deux frères. De 1970 à 1975, il s'occupe de maintenance d'installations et d'équipements, d'abord chez PSA à Borny, puis à la SAMER. Il est employé par la suite sur la plateforme de Carling, par CdF Chimie qui s'appellera NORSOLOR, puis Total Petro-Chemicals, passant de la carbochimie à la pétrochimie. Antoine fait finalement une longue carrière comme agent polyvalent à la conduite d'installations : un bon tuyau, une vanne ajustée, une bonne gestion de console, et l'usine tourne bien. Il prend une pré-retraite en 2009, après 39 années d'activités dans l'industrie.

Gisèle, pur produit du terroir lorrain, voit le jour à Creutzwald le 4 mars 1955, au sein de la famille de Marie Madeleine et Robert Debove. Son enfance aussi sera marquée par un déménagement, pour Farébersviller, où elle grandira avec sa sœur et ses deux frères. Gisèle démarre également très jeune dans la vie active, passant par la chocolaterie de Sarrelouis de 1973 à 1975, puis 2



années chez Citroën à Metz et enfin de 1977 à 1979, chez Bauknecht à Valmont. Elle quitte alors les chaînes de fabrication pour se consacrer à ses deux enfants, mais aussi reprendre une activité de nourrisse agréée, pendant une douzaine d'années, jusqu'en 1996.

Gisèle et Antoine se côtoyaient régulièrement lors de visites à des parents respectifs, alors voisins de quartier à la cité Emile Huchet. Le destin aidant, ils se fréquentent avant de se dire un oui pour la vie, lors du mariage célébré le 17 octobre 1975 à Farébersviller. Le couple donne naissance à Frédéric, le 18 décembre 1981, puis à Jérôme, le 24 janvier 1988. Ils ont la joie aujourd'hui d'accueillir dans leur maison familiale construite à Folschviller en 1978, des petits enfants, Lena, Sandro, Maïli et Elea, pour lesquels Mamie et Papi se mettent en quatre pour les occuper. Antoine sportif émérite, évolue dans le monde associatif depuis quelques décennies. Joueur de basket à la base, puis entraîneur, il est responsable d'équipes de jeunes à Folschviller, en passant aussi par



Saint-Avold, Créhange ou encore Creutzwald. Après avoir longtemps fait de la marche, il prend aussi des responsabilités. Licencié en 2009 à la Boule de Fürst, il en devient président dès 2010, restant très impliqué aujourd'hui dans la gestion et l'animation de l'association. Gisèle de son côté, profite de quelques pauses pour s'adonner à la lecture ou faire du canevas, quand elle ne seconde pas Antoine dans ses activités boulistiques. Avec toutes nos félicitations pour l'investissement personnel, et nos meilleurs souhaits pour que le couple et la famille s'épanouissent encore très longtemps.

Carmela et Gaetano Rinoldo

NOCES DE DIAMANT

Une fois encore, les élus ont eu très grand plaisir à honorer un couple accueillant et chaleureux, ainsi que leur union durable, à l'occasion de la célébration des noces de diamant de Carmela et Gaetano Rinoldo, ce 12 novembre 2025.

D'origine, Gaetano est sicilien, né 5 octobre 1944, à Favara dans la province d'Agrigente où il va passer une jeunesse, entouré de ses 4 frères et sœurs, à préparer et construire sa future vie active. En 1961, il va migrer avec sa famille en terre Lorraine, où les Charbonnages proposent des emplois et un environnement propre à favoriser la sédentarisation de la population.

Il fait une tentative pour entrer aux Houillères du Bassin de Lorraine, pour finalement entamer dès l'âge de 17 ans, une longue et dure carrière dans le bâtiment, chez Guerra Tarcy et Meneghel, entre autres. Gaetano prend sa retraite en 2004, le bon moment de s'arrêter et de pouvoir souffler un peu.

Carmela, de nom de naissance Zambito, voit le jour également à Favara, le 12 novembre 1947. Elle habite au tout début, sans le savoir, dans la même rue que la famille de Gaetano.

Mais avec ses parents, elle entreprend toute petite, en avril 1948, le voyage vers la Moselle et la cité minière de La Chapelle, à Hombourg-Haut. Son enfance et son adolescence, au milieu d'une fratrie de 4 enfants, sont empreintes de culture traditionnelle italienne et d'environnement typiquement minier. Après avoir pris soin et bien élevé sa progéniture, Carmela reprend un emploi et finit chef



caissière au Lidl du Wenheck, avant d'entamer une retraite bien méritée en 2007.

Les voies de Carmela et Gaetano se sont croisées brièvement en Sicile, avant de se rejoindre du côté de la cité Chapelle en 1965. Ils se marient le 12 novembre de la même année, à Hombourg-Haut. Le couple habite d'abord à Freyming-Merlebach, avant de s'installer définitivement à Folschviller, dans une première maison construite en 1973, puis une seconde en 2000. De leur union, naissent 4 enfants, Salvatore en 1966, Josée en 1968, Tony en 1970 et Jean François en 1974. Ils comptent aujourd'hui une descendance nombreuse, avec pas moins de neuf petits-enfants, et à ce jour, quatre arrière-petits fils et une arrière-petite fille. Les époux Rinoldo restent malgré l'usure de



l'âge et du travail, encore très actifs, alertes et généreux, participant aux événements associatifs locaux, de la Marche à la Boule, ou aux soirées sicilienne. Ils apprécient aussi les voyages ou les séjours de quelques semaines dans leur résidence secondaire à Portiragnes dans l'Hérault. Avec tous nos meilleurs vœux renouvelés de longue vie, bien occupée, à ce couple sympathique et remarquable.

Les époux Helleringer

NOCES DE DIAMANT

Encore une belle occasion de relever que des couples vivent bien et longtemps sous le climat de Folschviller. Constat réédité par la délégation d'élus en août dernier, répondant à l'invitation des époux Marie Rose et Maurice Helleringer, pour commémorer avec l'éclat du diamant, leur 60e anniversaire de mariage.

Maurice Helleringer a vu le jour le 29 janvier 1944 à Pontpierre. Il est l'aîné de 3 garçons et va grandir au sein d'une famille partagée entre la mine et les travaux fermiers. Très tôt attiré par l'enseignement, il débute sa carrière professionnelle comme instituteur, en 1962 à l'école du Centre. Il passe par la fonction d'adjoint, avant d'être directeur d'école de 1969 à 1982. Fort de son expérience éducative, il suit une formation de psychologue qui le mène à un poste à l'école élémentaire Musset, de 1982 jusqu'à la retraite en 2001. Maurice aura passé 39 années au service de l'éducation et de l'enseignement aux petits écoliers de Folschviller, devenus adultes aujourd'hui et qu'il a toujours plaisir à croiser.

Actif et sportif, au début des années 1970, Maurice est membre fondateur du club de handball et de tennis de Folschviller. Il est un temps trésorier de l'Association de Gestion Espace Parents Enfants (AGEPE) et de l'association Les Amis d'Usson du Poitou. Fin des années 1970, il participe d'ailleurs à plusieurs échanges de classes avec la commune d'Usson du Poitou, une belle aventure partagée avec Marie Rose. Maurice est distingué par les Palmes Académiques, ainsi que la médailles de Jeunesse et Sport et celle de la ville de Folschviller.

Marie Rose née Kinnel, arrive le 10 septembre 1946, pour égayer le



quotidien de Joseph, mineur, et de Rose, mère au foyer, habitants de Folschviller. Elle a un grand frère et une petite sœur pour partager son quotidien, avant de faire son apprentissage de la vie active. En 1960, elle démarre comme vendeuse dans les magasins Neuhauser de Folschviller. En 1979, elle prend la gérance d'une SAMER, et sera marquée par l'estime de ses clients, lors de sa fermeture, le 28 août 1990. Marie Rose retourne alors chez Neuhauser, au service Achats, avant de prendre finalement sa retraite en 2004, après une carrière bien remplie de 44 années.

Marie Rose et Maurice se sont mariés le 23 juillet 1965 à Folschviller, d'abord installés dans un logement de service, avant d'habiter dans leur maison individuelle construite et bien occupée depuis 1983. Ils ont la joie de donner naissance à Christine en 1966. Viennent ensuite Lisa et Paul, les petits-enfants, et aujourd'hui, le tout petit dernier de quelques mois et arrière-petit-fils, Côme. Tous résidant dans les proches environs, la famille se réunit très souvent



pour apprécier la disponibilité et le savoir-faire de Maurice, et surtout la bonne cuisine et les pâtisseries de Marie Rose.

Les deux heureux époux ont longtemps profité de leur retraite pour faire de longs voyages. Aujourd'hui, les déplacements sont plus courts, mais plus fréquents, pour apporter du soutien et maintenir le lien social avec des voisins âgés à la peine.

Avec toutes nos félicitations renouvelées pour la stabilité et l'engagement de ce couple tout exemplaire, en leur souhaitant de pouvoir encore fêter de nombreux anniversaires de mariage.

Une rentrée 2025 toujours dynamique et des activités

ECOLE ÉLÉMENTAIRE DU CENTRE

L'Espace

Dans le cadre de notre année scolaire sur le thème de l'Espace, David Degouis, enseignant scientifique à Luxembourg, est intervenu sur l'ensemble des niveaux de l'école du centre, afin de sensibiliser les enfants aux différentes notions sur l'espace, la galaxie, les planètes. Les écoliers ont ainsi bénéficié non seulement d'un cours théorique, mais aussi de nombreux ateliers pratiques.

Un atelier peinture a permis à une maman très douée de réaliser un panneau sur l'espace pour nos élèves afin de mettre tout le monde dans le thème. Un atelier photos déguisé y a également contribué. En route vers la lune !



Marche pour ELA

Le 17 octobre, les élèves de l'école du centre ont réalisé la marche pour ELA. Déguisés pour Halloween, ils ont ainsi défilé jusqu'à la mairie où ils ont pu visiter les nouveaux locaux en compagnie de Monsieur le maire. Sur le chemin du retour, une petite pause à la banque où ils ont été couverts de sourires et de ballons, les a remis en forme pour retrouver leur chère école.

Non au harcèlement

Jeudi 6 novembre, les élèves de l'école du Centre ont réalisé une action en l'honneur de la journée contre le harcèlement. Sensibilisés au sujet en classe, ils ont tous appris par cœur et interprété avec brio la chanson « les mots qui blessent », tous de vert vêtus.

L'école élémentaire Musset s'engage contre le harcèlement !

JOURNÉE NON AU HARCÈLEMENT

Jeudi 6 novembre 2025, toute notre école a participé à la Journée Nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Une mobilisation collective et symbolique qui restera gravée dans nos mémoires !

Un ruban vert géant, symbole de notre engagement

Chaque élève, du CP au CM2, a confectionné avec soin, un ruban en papier vert. Tous ces rubans ont ensuite été assemblés sur une grande affiche, pour former un magnifique ruban vert géant. Ce symbole fort représente l'engagement de chacun à dire NON au harcèlement et à agir ensemble, pour un climat scolaire bienveillant.

Des ateliers de sensibilisation adaptés

Plusieurs classes ont visionné des vidéos pédagogiques et travaillé sur la reconnaissance des situations de harcèlement. Les élèves ont réfléchi ensemble, aux problèmes rencontrés et aux solutions à mettre en place pour y faire face. Les CM1/CM2 sont allés plus loin, en étudiant l'œuvre « Chut, j'ai un secret » de Karine Tournade. À travers cette lecture, ils ont pu identifier et comprendre le rôle de chaque acteur dans une situation de harcèlement : le harceleur, la victime, les témoins et le sauveur. Une approche qui permet de mieux comprendre ces mécanismes et d'encourager chacun à devenir un acteur de la prévention.

Ensemble, luttons contre le harcèlement !

Parce que le respect et la bienveillance sont des valeurs essentielles, notre école poursuit son engagement tout au long de l'année.



DÉPART

Au revoir Mme Gandar, nous ne t'oublierons jamais !

Le 1^{er} octobre a été l'occasion de nombreux témoignages de reconnaissance à l'égard de Mme Isabelle Gandar, qui a fait ce jour ses adieux à ses collègues, aux parents et surtout à ses petits élèves qu'elle côtoyait à l'école maternelle du Centre, depuis une vingtaine d'années. Mme Isabelle Gandar a commencé en 2005 à Folschviller, en tant qu'enseignante de petites classes, puis en a pris la direction en 2015, au départ de Madame Danielle Pizzol. Elle a fait enfin valoir ses droits à la retraite, le 1^{er} octobre 2025. Elle est remplacée depuis la rentrée par Mme Corinne Morhain, qui assure ainsi le recouvrement et la continuité du service rendu par les enseignants. L'occasion fut bien belle de remercier encore Mme Gandar pour son implication dans l'instruction du



savoir et du comportement aux plus petits des élèves, et de lui souhaiter une agréable retraite, et de lui retourner de chaleureuses marques d'estime autour d'un verre de l'amitié de circonstance. Rendez-vous est pris pour l'année prochaine, et de souhaiter à tous, de bons vœux pour bien conclure 2025 et appréhender 2026 dans les meilleures dispositions.

Une période riche en événements

ÉCOLE ALFRED DE MUSSET

Le journal de l'école, un projet qui continue de faire vivre la créativité des élèves. L'an dernier, les élèves de CM2 de l'école Alfred de Musset ont lancé un ambitieux projet avec la création d'un journal d'école entièrement réalisé par leurs soins. L'objectif était simple et motivant : financer leur boum de fin d'année.

Grâce à leur investissement et au soutien des familles, le projet a rencontré un très beau succès. Les ventes du journal «Les Muzettes» (un mélange entre «gazette» et «Musset») ont permis de récolter une jolie somme, suffisante pour organiser une fête mémorable malgré la canicule, et même offrir un petit cadeau à chaque élève de CM2 présent. Fort de cette belle expérience, le journal d'école a été reconduit cette année, toujours porté par les élèves et leurs enseignants avec la même envie de créer, d'écrire, de partager et de soutenir un projet festif en fin d'année. Il continue de susciter beaucoup d'enthousiasme auprès des élèves. Nombreux sont ceux qui attendent sa parution avec impatience et se montrent fiers de l'acheter pour soutenir leurs camarades. À l'intérieur, on retrouve des articles rédigés par les élèves, sur des sujets liés à la vie de l'école, des jeux, coloriages et petites activités, un horoscope humoristique, où les signes astrologiques sont remplacés par... les niveaux de classe ! Une rubrique très attendue, toujours source de rires et de complicité. Ce journal est non seulement un moyen de financement, mais surtout une belle aventure pédagogique. Il développe l'expression écrite, la créativité, l'esprit d'équipe et la fierté de produire un objet concret destiné à toute la communauté scolaire. L'équipe enseignante remercie chaleureusement les familles pour leur soutien et leur fidélité à ce projet qui, une fois encore, contribue à animer la vie de l'école.

Opération « Nettoyons la nature » le vendredi 26 septembre 2025

Tous les élèves de l'école ont été sensibilisés au respect de la nature en participant à l'opération « Nettoyons la nature » initiée par les Centres E. Leclerc. Ces derniers ont mis à disposition des écoliers des gants, chasubles et sacs poubelle pour récolter les déchets aux abords de l'école. Après l'effort, le réconfort... Les élèves ont été récompensés par un goûter offert par les organisateurs.



diriger vers l'aquarium-muséum de Nancy afin de participer à un atelier sur les régimes alimentaires des animaux. Après la visite de l'aquarium, sous la houlette des enseignants, les contenus scientifiques et pédagogiques ont été réutilisés et approfondis en classe.

Les CP en visite chez les P'tits Galibots le 17 octobre pour la soupe d'Halloween

Les élèves de CP se sont rendus à la maternelle Les Petits Galibots, pour partager un moment toujours très attendu, celui de la traditionnelle dégustation de la soupe d'Halloween préparée par les grandes sections. La rencontre a débuté par de jolies représentations où chaque classe a entonné un chant sur le thème d'Halloween. Sorcières, citrouilles, fantômes et monstres étaient au rendez-vous dans les chansons et les costumes ! Les enfants ont pris beaucoup de plaisir à chanter et à écouter leurs camarades. Puis est venu le meilleur moment avec la dégustation de la soupe magique préparée par les GS. Verdict ? « Un peu de peur, beaucoup de goût et surtout plein de rires ! »



On danse aussi à Musset !

Mardi 9 septembre 2025, tous les élèves de l'école ont bénéficié d'une initiation de danse moderne, par une intervenante diplômée. Filles comme garçons, se sont pris au jeu, enchaînant quelques pas chorégraphiques, avec la bonne humeur au rendez-vous. Certains se sont pris d'affection pour la discipline.

Et une rentrée en musique

C'est un moment de partage et de convivialité, montrant l'unité entre les élèves de l'école Alfred de Musset. La thématique « d'hier à demain » a permis de mettre en relief le son d'une horloge qui va donner naissance à un ballet accessible à tous. Deux chorégraphies ont ainsi permis de dégager un message fort, d'unité, d'égalité, de solidarité, entre les élèves et les enseignants.

Saint Nicolas, patron des écoliers

TRADITION

*« Ô grand Saint Nicolas patron des écoliers,
Apporte-moi des pommes dans mon petit panier.
Je serai toujours sage comme une petite image,
J'apprendrai mes leçons pour avoir des bonbons... »*

Saint Nicolas a eu du travail pour sa fête, mais aussi beaucoup de satisfaction à rencontrer les écoliers, lors de sa grande tournée des quatre écoles maternelles et élémentaires de Folschviller.

Chaleureusement accueilli dans les cours et les préaux

par des chants et des rondes interprétés par les jeunes élèves, il a pris de son temps et sa bienveillance pour prodiguer ses recommandations, afin qu'ils restent bien sages et attentifs à l'école. Avant de reprendre sa longue tournée, Saint Nicolas les a encore remerciés de quelques chocolats et leur a souhaité de belles fêtes de fin d'année. Au passage dans les rues de la commune, il s'est encore arrêté pour visiter les locaux de la mairie, et échanger quelques bonnes paroles avec les agents des services, tous surpris mais heureux de le rencontrer.



Une association dynamique

ÇA MARCHÉ

Le vendredi 21 novembre, l'Assemblée Générale du Club Ça Marche réunissait plus d'une centaine de ses adhérents pour le bilan de l'année 2025 et une prospective pour 2026.

Le président Alain Boulanger a retracé les trois grandes organisations de marche : en février, la marche du cœur en partenariat avec le Secours Populaire ; en avril et septembre, les marches populaires internationales IVV FFSP de notre fédération. Le club a également pris part aux animations du Téléthon de fin d'année. Marie Hélène Jacinto, la trésorière, après son compte-rendu financier, a obtenu le quitus des vérificateurs aux comptes, ainsi que de l'assemblée présente. De mauvaises conditions météo rencontrées lors de marches locales, ainsi que la prise en charge par le club d'une partie des frais de déplacements en bus, ont occasionné un résultat financier négatif pour l'année 2025. Ceci ne remet pas en cause la gestion financière jugée saine de l'association. Jean-Paul Depret a rappelé aussi la représentation régionale de notre association dans tout le Grand-Est et parfois dans les pays limitrophes : jusqu'à 59 participants par date et 48 déplacements (soit presque tous les dimanches). Des marches clubs ont également ré-



uni, sous la houlette de Jacky Houbé, les membres qui pouvaient se libérer les mercredis matin. Dix de nos membres font partie de la liste récompensée des « grands marcheurs » qui n'hésitent pas à faire de longs déplacements pour nous représenter sur les marches IVV FFSP, au calendrier fédéral. Le Maire Didier Zimny a dans son discours, mis en avant la « longue carrière » de marcheur d'Ernest Reinsch, avec près d'un demi-tour de la terre, soit 19 000 km parcourus. L'année 2026

verra nos organisations habituelles se mettre en place (avec si possible une meilleure météo), des sorties pour découvrir de nouveaux horizons et entretenir notre forme, ainsi que revoir sur d'autres circuits, des participants de clubs amis. Un grand merci à la municipalité pour son soutien, ainsi que AUDACES'S et les fidèles sponsors que sont le Crédit Mutuel et le Super U. Un grand merci également aux bénévoles du club vosgien qui entretiennent et sécurisent les circuits autour de Folschviller. Un grand merci aussi à l'ensemble de nos bénévoles qui comptent beaucoup sur le soutien et une aide de nouveaux membres, pour permettre à l'association de proposer des prestations de qualité. Dans la pratique de notre sport familial et sans compétition, tout le monde est apte à profiter d'une sortie pour la santé physique et morale. Chacun son rythme, ses horaires adaptés aux manifestations pour que « Ça Marche reste un plaisir ». « Vous n'êtes jamais seul sur les circuits ».



RETOUR SUR LA SORTIE DU 21 SEPTEMBRE

Sous les flots !

Le déluge s'est invité le matin du déroulement de la marche d'automne de l'association Ça Marche de Folschviller. La veille, les baliseurs souffraient de la chaleur et la semaine précédente était encore estivale. Une petite pluie n'effraie pas les marcheurs, mais un orage accompagné d'éclairs réguliers et des « draches » violentes, n'incitent pas à la sortie du lit douillet à l'aube. Malheureusement donc, le chiffre de la fréquentation des circuits était le plus bas jamais enregistré, et loin des prévisions des membres du club. Les quelques courageux ont été récompensés par une excellente choucroute et une ambiance chaleureuse. Un groupe belge de 41 marcheurs, les randonneurs européens de Trazegnies, n'a pas eu le beau temps espéré pour sa sortie prévue ce jour ! Mais les personnes empruntant le circuit de 5 km, ont pu faire un crochet par le château de Fürst ouvert pour l'occasion des Journées du Patrimoine. Un grand merci aux sympathisants qui sont venus partager le repas du club et soutenir le travail des bénévoles par leur présence dans la salle des fêtes du Centre Marcel Martin.

À mettre à l'honneur, les fidèles et courageux marcheurs de Holving, ainsi que la petite Lyne avec encore ses verres de lunettes tout embués et constellés de gouttes de pluie. Les groupes les plus représentés : les marcheurs du Lac de Holving, les marcheurs du Warndt, nos amis belges de Trazegnies et les marcheurs venus d'Allemagne, d'Auersmacker. Pour mémoire, la marche du cœur, en partenariat avec le Secours Populaire, aura lieu le premier dimanche de février et notre prochaine marche populaire, le 29 mars 2026.

Deux nouvelles choristes

GRUPE VOCAL « LE DIAPASON »



Le groupe vocal « Le Diapason » tient à adresser à chacun de ses membres, ainsi qu'à l'ensemble de son public, ses vœux les plus chaleureux pour l'année 2026. Nous vous souhaitons une année placée sous le signe de la réussite et de la santé, en espérant que celle-ci soit riche en moments musicaux partagés, en rencontres et en épanouissement personnel. Que 2026 offre à tous, de nombreuses occasions de vivre ensemble la passion du chant et de poursuivre notre engagement dans une ambiance conviviale et solidaire. Le groupe vocal « Le Diapason » a également eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles choristes parmi ses membres : Marie Paule, qui a rejoint la formation en tant que deuxième voix, et Andrée, qui intègre le pupitre des premières voix. Leur arrivée apporte une nouvelle énergie et enrichit l'ensemble vocal.

Par ailleurs, le groupe s'est produit le 6 décembre, à la salle polyvalente de Téting-sur-Nied, à l'occasion du Téléthon. Cette participation faite sur invitation de la municipalité, souligne ainsi l'engagement du groupe dans des actions solidaires et locales.

Les répétitions ont débuté dans une ambiance conviviale et enthousiaste. Les choristes ont travaillé à la mise en place des différentes voix, tout en gardant à l'esprit l'objectif commun : partager le plaisir du chant et offrir un moment agréable au public.

Rejoindre une chorale ne se limite pas à la pratique du chant en groupe : il s'agit aussi d'une véritable expérience d'épanouissement personnel. En montant sur scène et en chantant devant un public, chaque choriste a l'opportunité de renforcer sa confiance en soi et de développer son charisme. Chaque représentation devient ainsi un moment privilégié, où l'on se dépasse, où l'on apprend à relever de nouveaux défis et à maîtriser son trac. C'est également l'occasion de célébrer, après chaque performance, les réussites et les progrès accomplis, dans une atmosphère conviviale et solidaire avec l'ensemble des membres du groupe.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre. Inutile d'être un pro du chant.

Pour plus de renseignements téléphoner à Monsieur Gilles Amblard au 06 99 27 08 08. Pour le groupe de jeunes, s'adresser à Madame Sandrine AMBLARD au 06 09 42 00 94.

Les répétitions ont lieu à l'Espace Patrick Gehl - Rue A. Lamartine 57730 Folschviller. Pas de répétition pendant les vacances scolaires.

Un début de saison 2025/2026 plus que prometteur

ZUMBA FITNESS FOLSCHVILLER

La saison 2025/2026 démarre sous les meilleurs auspices pour l'association Zumba Fitness Folschviller. À seulement trois mois de la reprise officielle, nous comptons déjà 140 membres, soit l'équivalent du nombre total d'adhérents enregistrés à la fin de la saison dernière. Un excellent signal qui nous permet d'espérer franchir le cap symbolique des 150 adhérents dans les prochaines semaines. Une rentrée placée sous le signe de la solidarité. Cette nouvelle saison s'illustre également par une belle dynamique d'entraide et de collaboration avec d'autres associations et acteurs locaux.

Octobre Rose : un élan collectif exceptionnel

Le dimanche 19 octobre, une marche solidaire au profit de la Ligue contre le Cancer a été organisée au château de Fürst. Le succès a largement dépassé toutes les attentes avec plus de 250 participants (alors que 150 étaient initialement prévus). Grâce à cette formidable mobilisation, 1 200 € ont pu être reversés à la Ligue. Merci au Club Vosgien de Saint-Avold et plus particulièrement à Yvette Schang et Jean-Philippe Pignon. Merci également au Handball Club de Folschviller.

Un marché de Noël devenu incontournable

Le dimanche 16 novembre s'est tenu notre 5^e marché de Noël, au centre Marcel-Martin. Un grand merci à tous



les exposants, fidèles au rendez-vous, qui nous ont une nouvelle fois enchantés par leurs magnifiques créations. Ce marché marque toujours le début de la magie de Noël et rencontre un succès grandissant chaque année. Merci à tous nos exposants et aux visiteurs.

Semaine de solidarité pour le Téléthon

Du 17 au 21 novembre, l'association s'est mobilisée pour une semaine de solidarité en faveur du Téléthon. Cette action s'est conclue par un Zumbathon réunissant les cours de Zumba Fitness et de Zumba Gold. Au total, 350 € ont été collectés au profit de cette belle cause. Merci pour votre participation et votre générosité.

Encore de nombreux projets à venir

La saison est loin d'être terminée et de nombreux projets sont déjà en préparation. Plusieurs actions communes avec d'autres associations actives de la commune verront bientôt le jour, toujours dans le même esprit de partage, de solidarité et de dynamisme, qui caractérise Zumba Fitness Folschviller. L'année s'annonce riche, vivante et pleine d'énergie ! Grâce à vous tous, adhérents et bénévoles, Zumba Fitness Folschviller continue de grandir, d'innover et de faire rayonner la commune dans la bonne humeur et l'énergie positive.



Les associations de Folschviller toujours très actives

TÉLÉTHON 2025

L'édition 2025 a battu son plein d'animations organisées par les associations sportives et culturelles, et partagées par nombre d'habitants de Folschviller et environs. À la clé, des gestes toujours généreux en faveur du Téléthon. Ainsi, du 15 octobre au 6 décembre, des actions très variées ont été proposées pour satisfaire accueil, participations aux activités et collectes de dons au profit du Téléthon. Cette année, les donateurs se sont montrés très nombreux et très généreux, à voir la collecte qui se chiffre à 8 700 € contre 7 900 € en 2024. Un gros chèque à l'ordre de l'AMF-Téléthon qui sera remis en janvier 2026 à la Coordination Téléthon Moselle Est. Un grand merci donc à tous les organisateurs, aux donateurs et à tous les participants qui se sont investis pour que l'édition 2025 du Téléthon



soit une fois de plus une belle réussite. Ce que n'a pas manqué de souligner St Nicolas lors de son passage à Folschviller.

Les associations et les clubs engagés à mettre à l'honneur :

Amicale des Sapeurs-Pompiers, AS Folschviller Handball, AUDACES'S, Boule de Fürst, Ça Marche, Centre Communal d'Action Sociale, CIAO AFI, Compagnie de Tir à l'Arc, Conseil Citoyen de Folschviller-Valmont, Culture Animation Patrimoine Folschviller, Etang du Hussard, FC Folschviller, Fit&Fun Folschviller, Folsch Futsal Club, Gymnastique, Jardins Ouvriers, Karaté Club, Réflexes Images, Zumba Fitness Folschviller.

RETOUR SUR

Le Téléthon

La détermination d'une cinquantaine de marcheurs courageux a permis au club de marche de mener la petite troupe de parapluies et de ponchos, vers la boucle du Berfang,



le dimanche 30 novembre. Les conditions météo n'ont pas eu d'égards pour cette participation sportive, en soutien à la grande organisation du Téléthon. Le ciel était gris, les gouttes drues, et les chemins un tantinet humides. Heureusement, un bon repas a été pris bien au chaud et à l'abri du boulodrome.

Bravo aux cuisiniers pour leur bonne « curry-wurst », les frites et le dessert, ainsi qu'à tous les bénévoles pour un service efficace, et surtout la bonne ambiance. Au total, 120 participants ont apporté leur générosité et contribué au succès de cette opération.

C'est aussi la jeunesse qui fait vibrer le handball

CLUB DE HANDBALL DE FOLSCHVILLER

Le club de handball de Folschviller poursuit son ascension et affirme cette saison encore son rôle majeur dans le paysage sportif local, régional et national. Alors que l'équipe première évolue dans le très exigeant championnat de Nationale 1 Fédérale, la dynamique du club s'appuie plus que jamais sur une base solide : des sections jeunes, en constante augmentation, composées actuellement de 204 licenciés jeunes sur un total de 296, 124 garçons et 80 filles, répartis dans 9 catégories d'âge et 13 équipes.

Des plus petits du baby-hand jusqu'aux équipes U18, le club mise sur une formation progressive et structurée. Chacune des catégories bénéficie d'un accompagnement adapté, tant sur le plan sportif qu'éducatif. Les plus jeunes profitent d'activités axées sur la motricité, la découverte du ballon et la joie de jouer ensemble. Pour les catégories U9 et U11, le club organise régulièrement des plateaux regroupant plusieurs équipes du secteur, moments de partage et de fête très appréciés des enfants comme des parents. À partir des catégories U11 et jusqu'aux U18, les équipes sont engagées dans les championnats départementaux ou régionaux, où elles portent fièrement les couleurs de Folschviller. Leur progression constante est le fruit d'un travail sérieux, de la passion des éducateurs et d'un esprit collectif exemplaire.

Des liens forts avec l'équipe première

Le club se distingue également par la synergie remarquable entre ses jeunes joueurs et son équipe Première.

- Des entraînements assurés par des joueurs professionnels permettent à certaines catégories de s'exercer aux côtés de joueurs évoluant en Nationale 1. Un privilège rare et précieux, qui motive les jeunes et nourrit leurs ambitions.
- Les enfants ont l'occasion de célébrer la victoire avec l'équipe première à chaque match à domicile, dans une atmosphère unique. Voir les jeunes envahir le terrain, aux côtés de leurs idoles, sous les applaudissements d'un public nombreux, crée des moments forts, émouvants et inoubliables pour les nouvelles générations de handballeurs folschvillerois.

Ces actions renforcent l'identité du club : une grande famille où chaque licencié, quel que soit son âge, trouve sa place.

Des rendez-vous festifs pour les plus petits

Comme chaque année, le club organise avec



enthousiasme son arbre de Noël, un événement dédié aux catégories baby-hand et U9. Entre animations, matchs ludiques, visite du Père Noël et des joueurs de l'équipe première, cette journée reste un temps fort très attendu par les enfants et leurs familles. Le club met également un point d'honneur à participer aux événements municipaux et inter-associatifs, illustrant son attachement profond à la vie de la commune de Folschviller.

Un avenir prometteur pour le handball à Folschviller

À l'aide des moyens mis en place et grâce à l'engagement de la direction, du comité, des entraîneurs, des joueurs, des bénévoles, des partenaires et parents, le Handball Folschvillerois construit saison après saison, un projet sportif ambitieux, alliant performance et convivialité. La présence en Nationale 1 Fédérale et la vitalité de sa formation des jeunes, font du club un véritable modèle régional.

Avec 204 jeunes motivés, une formation de qualité et une équipe première inspirante, le club peut regarder l'avenir avec confiance et fierté. À Folschviller, le handball est bien plus qu'un sport : c'est une passion qui se transmet, se partage et se vit ensemble.

Un nouveau Chef de musique

HARMONIE SAINTE-BARBE

Après de nombreuses années au service de l'Harmonie, Robert Flammann a décidé de cesser son activité. Un nouveau directeur musical a pris le relais depuis début décembre en la personne de Mr Julien Berezowski. Faisons plus ample connaissance au gré d'une petite interview.

Pouvez-vous en quelques mots vous présenter ?

Je suis Julien Berezowski et j'ai 27 ans. Originaire de Saint-Avold, je suis actuellement tambour-major de la musique de l'Arme Blindée Cavalerie stationnée à Metz.

Quel est votre parcours musical et votre style de musique préféré ?

J'ai un parcours de musicien assez classique, découvrant la musique à l'âge de 4 ans à la batterie-fanfane de Creutzwald, dont mon père était le chef. J'intègre ensuite l'orchestre en 2007 et j'y repère par la même occasion, l'instrument qui changera considérablement ma vie : l'euphonium. J'ai poursuivi un cursus au travers des écoles de musique de Saint-Avold et Forbach, avant d'intégrer en 2014 le conservatoire régional de Metz. J'y ai obtenu mon DEM (Diplôme d'Etudes Musicales) en 2019. Après 2 ans de perfectionnement, j'ai renoué avec des disciplines que j'avais un peu laissées de côté : la direction d'orchestre et la composition musicale. En 2016, pendant mes études, je me présente au concours de recrutement de la Musique de l'Arme Blindée Cavalerie, orchestre professionnel de l'armée de terre, avec l'immense joie d'y être intégré dès septembre de la même année. J'en suis devenu officiellement le tambour-major au mois de septembre 2025. Je n'ai pas de style de musique préférentiel, mais il est vrai que la musique de films et la musique à programme me touchent plus particulièrement. Étant aussi compositeur, c'est ce style que je cherche à exploiter.

Quelle orientation pensez-vous donner à votre nouvel orchestre ?

Je souhaite rapprocher d'avantage l'orchestre et la commune. Pour aller de l'avant, il faut regarder vers l'avenir sans pour autant oublier notre passé. L'appellation Sainte-Barbe, sera l'ancrage principal de cet élan. Je souhaiterais établir une réelle proximité avec les folschvilleroises et folschvilleroises, en pensant en priorité aux jeunes. L'orientation tiendra en quelques mots : « Modernité, Qualité, Musicalité et Amitié ». Dans ce rapprochement, il est également important que l'orchestre puisse renouer avec les autres orchestres de la



région, à travers des rassemblements ou des concerts en réciprocité. Soucieux de construire un projet musical jugé sérieux, j'ai déjà pour ambition de présenter notre orchestre lors du concours régional organisé par la CMF (Confédération Musicale de France) en 2027.

Quel est votre rôle en tant que chef de musique ?

Je préfère le terme de directeur musical, car je ne veux pas commander, mais diriger et proposer une nouvelle vision de notre orchestre d'harmonie, qui doit être l'image culturelle de la ville et doit vivre avec son temps. Je vais donc essayer d'être rassembleur et surtout, de montrer la passion que j'ai pour la musique.

Quel serait votre projet phare dans les prochaines années ?

Un projet qui pourrait me tenir à cœur serait de réaliser un grand concert sous la tour marteau, en hommage aux mineurs. Étant moi-même fils de mineur, j'aimerais honorer notre patrimoine. Nous pourrions envisager un programme retraçant l'histoire du charbon en y incorporant une pièce spécialement écrite pour l'occasion. Mais nous en sommes encore loin, pour l'instant le projet est de retrouver le cœur des folschvilleroises et folschvilleroises, lors d'un concert ici à Folschviller.

Quels conseils donneriez-vous aux musiciens débutants ?

C'est de toujours croire en ce qu'ils peuvent apporter à l'orchestre. Certes, ils n'ont pas l'expérience des anciens, mais dans un ensemble, chaque personne compte. En lien avec l'élan de modernisme que je souhaite apporter, l'importance de la jeunesse est CAPITALE.

En tant que grand fan de Disney, je ne ferai qu'une brève comparaison avec le film « Ratatouille ». Comme le dit si bien le chef Gusto : « tout le monde peut cuisiner », je pense que « tout le monde peut jouer de la musique » ou du moins « tout le monde peut l'écouter et l'apprécier ». Aussi nous vous attendons nombreux et nombreuses lors de nos prochaines manifestations.

FOLSCHVILLER

BULLETIN COMMUNAL



FOLSCH viller

NOTRE VILLE

#130
OCTOBRE 2023

VE MUNICIPAL
Parrainage
de tombes
militaires

VE ECONOMIQUE
Le bus de
l'entrepreneuriat

ALUMES ET VIE SCOLAIRE
L'école élémentaire
du Centre en pleine
effervescence

FOLSCHVILLER

COORDONNÉES UTILES



#128
JANVIER 2023

#124
OCTOBRE 2022

#122
JANVIER 2022

#129
MARS 2023